

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



Association
pour le développement
de l'éducation
en Afrique

15/02/2017

UN COMPENDIUM DES EXPERIENCES AFRICAINES SUR LE CONTINUUM EDUCATION-FORMATION

Une analyse transnationale de
l'état des politiques et
pratiques dans 16 pays.

Hamidou BOUKARY et Richard WALTHER

Une publication du Pôle de Qualité Inter-Pays sur le
Développement des Compétences Techniques et
Professionnelles (PQIP / DCTP) produite et coordonnée par
NORRAG



Table des matières

Sigles Sélectionnés	2
Remerciements	4
Introduction et contexte	6
Résumé de la revue de la littérature sur le concept du continuum éducation-formation.....	8
Canevas des rapports pays 2016	14
LES SYNTHES PAYS	16
Bénin	17
Burkina Faso	20
Cameroun.....	24
Côte d'Ivoire	27
Kenya.....	31
Liberia.....	34
Mali	38
Madagascar	41
Maroc	45
Maurice	48
Niger.....	53
Tchad.....	57
République Démocratique du Congo	60
Rwanda.....	63
Togo.....	67
Tunisie	73
Résultats du séminaire des experts.....	77
ANNEXES	82
ANNEXE 1 : Canevas des rapports pays 2016.....	83
ANNEXE 3 : Documents et publications du PQIP/DCTP.....	86

Sigles Sélectionnés

ADEA	Association for the Development of Education in Africa
AFD	<i>Agence Française de Développement</i>
AGEFOP	<i>Agence Nationale de la Formation Professionnelle</i>
BDA	Business Development Advisors
CAPIET	<i>Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Instituteur de l'Enseignement Technique</i>
CFCE	<i>Centres de Formation des Créateurs d'Entreprises</i>
CFM	<i>Centres de Formation aux Métiers</i>
CFPE	<i>Centres de Formation Professionnelle d'Excellence</i>
CFPS	<i>Centres de Formation Professionnelle Sectoriels</i>
CMCAN	<i>Centre des Métiers du Cuir et d'Art du Niger</i>
COTVET	Council for Technical and Vocational Education & Training
CSLCH (EICVM in French)	Comprehensive Survey on Living Conditions of Households
CQP	<i>Certificat de Qualification Professionnelle</i>
CQM	<i>Certificat de Qualification aux Métiers</i>
DSCE	<i>Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi</i>
DNETP	<i>Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnelle</i>
DNFP	<i>Direction Nationale de la Formation et Professionnelle</i>
EAW	Entrepreneurship Awareness Workshops
EDPRS	Economic Development and Poverty Reduction Strategy
ENI	<i>Ecole normale d'instituteurs</i>
ENIET	<i>Ecoles Normales d'Instituteurs de l'Enseignement Technique</i>
ENSET	<i>Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique</i>
ETSSP	Education and Training Sector Strategic Plan
FAFPA	<i>Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage</i>
FAFPCA	<i>Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle Continue et à l'Apprentissage</i>
FDFP	<i>Fonds de Développement de la Formation Professionnelle</i>
FENAT	<i>Fédération Nationale des Artisans du Tchad</i>

FNAN	<i>Fédération Nationale des Artisans du Niger</i>
FODEFCA	<i>Fonds de Développement des Formations Professionnelles Continues et de l'Apprentissage</i>
FONAP	<i>Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle</i>
FPCA	<i>Formation Professionnelle Continue et à l'Apprentissage</i>
FPAPB	<i>Formation Professionnelle par Alternance Post-Education de Base</i>
ICQN / TVSD	Inter-Country Quality Node on Technical and Vocational Skills Development
IECD	<i>Institut Européen de Coopération et de Développement (European Institute for Cooperation and Development)</i>
INFFDP	<i>Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes (INFFDP)</i>
INIFRCF	<i>Institut National d'ingénierie de Formation et de Renforcement des Capacités des Formateurs</i>
IPNETP	<i>Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel</i>
KOICA	Korean International Cooperation Agency
LEA	Local Enterprises Authority
METFP	<i>Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle</i>
MEETFP	<i>Ministère de l'Emploi et de l'Enseignement Technique et Professionnel</i>
MINEFOP	<i>Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</i>
MITD	Mauritius Institute of Training and Development
MSMEs	Micro, Small and Medium Enterprises
MoESD	Ministry of Education and Skills Development
NCQF	National Certification and Qualifications Framework
NTVETQF	National TVET Qualifications Framework
PAPS/EFTP	<i>Programme d'Appui à la mise en œuvre de la Politique Sectorielle de l'EFTP</i>
PNEFP	<i>Politique Nationale d'Emploi et de Formation Professionnelle</i>
PRFP	<i>Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle</i>
SMEDA	Small and Medium Enterprise Development Authority
RTQF	Rwanda TVET qualification framework
SNP	<i>Service National de Participation</i>

TREE	Training for Rural Economic Empowerment
TVET	Technical Vocational Education and Training
WDA	Workforce Development Authority
YRE	Youth-Run Enterprise
* Ces acronymes sont de bonnes pistes pour les chercheurs intéressés à enquêter sur le développement institutionnel se produisant dans le secteur de DCTP en Afrique.	

Remerciements

Ce Compendium a été rendu possible grâce aux auteurs des études de cas des pays qui ont fourni la plupart des données et des analyses sur l'état actuel des dispositifs du continuum éducation/formation dans leurs pays respectifs. Le tableau ci-dessous indique leurs noms et leurs qualités par pays :

Benin	M. YESSOUF Issiakou Bienvenu , Inspecteur de l'ETFP et Conseiller Technique du Ministre
Burkina Faso	Mme OUEDRAOGO Aminata , DG de l'Encadrement pédagogique et de la Formation Initiale et Continue
Cameroun	M. Philippe NGATHE KOM , Conseiller Technique du Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle
Côte d'Ivoire	M. ESSUI Emmanuel , Inspecteur Pédagogique
République Démocratique du Congo	M. Emmanuel Madilamba YAMBA , Inspecteur général
Ghana	Mr Sebastian DEH , Executive Director, COTVET
Kenya	
Madagascar	Mme RANAIVOSON Sahondra Lalao Olga , Directrice Générale de l'ETFP
Liberia	Mr Saku DUKULY , Assistant Minister, Ministry for Science, Technology, Vocational and Special Education
Mali	M. Dramane TOGOLA , Chef de Division Etudes et Programmes, Direction nationale de la Formation professionnelle
Maurice	Mr. S. MAUDARBOCUS , Ag. Deputy Director at the MITD
Maroc	M. M'BAREK Khaldouni , Consultant

Niger	M. ABDOU Salha , Directeur des Etudes et de la Programmation
Tchad	Mme DJORBAYE Mounoubaï Chantal , Directrice Générale de l'Enseignement Technique
Togo	Mme ADAM-TSAR Essogbarè épouse ALABA , Directrice de l'Enseignement Secondaire et Technique
Rwanda	Mr Emmanuel Butera , TVET Technical Adviser
Sénégal	M. Abdou FALL , Directeur des Ressources Humaines
Tunisie	M. Khaled Raouani , Directeur Général de la prospective, planification et programmation des projets, Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi de la Tunisie

En outre, cette publication n'aurait pas été possible sans le soutien financier de la Coopération suisse au Développement (DDC). Par conséquent, Monsieur **Paul Koffi KOFFI**, Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Côte d'Ivoire et leader du PQIP / DCTP tient à remercier très chaleureusement la Coopération suisse pour sa généreuse contribution et son soutien continu au Pôle.

Notre reconnaissance va également aux Ministres des pays qui ont contribué à ce Compendium en permettant à leurs techniciens et experts de prendre le temps de rédiger les études de cas.

Nous tenons à remercier NORRAG pour le travail de coordination et de gestion dans la rédaction des synthèses et de la revue de la littérature ainsi que pour sa contribution intellectuelle en vue d'améliorer la qualité de ce Compendium.

Nos remerciements et notre reconnaissance vont également à l'équipe de coordination du PQIP / DCTP : elle comprend les membres techniques qui ont rédigé le Compendium et les personnels administratifs qui ont grandement facilité le suivi des études de cas et l'organisation réussie des délibérations du séminaire d'Abidjan. Enfin, nous remercions sincèrement le Secrétariat de l'ADEA pour son appui administratif à l'activité du Pôle.

Amara KAMATE, coordonnateur du PQIP / DCTP

Fait à Abidjan le 28 décembre 2016.

Introduction et contexte

Ce compendium des expériences des nationales, qui a pour thème : ***Promouvoir le continuum éducation-formation***, est une contribution majeure à la base de connaissances que le PQIP-DCTP a constituée pour fournir aux pays africains un inventaire des politiques et des pratiques innovantes dont on pourrait s'inspirer pour relever les défis communs et urgents en matière d'éducation et de formation. Dans ce cas précis, le Pôle a engagé ses pays membres à mener une enquête et une réflexion sur les questions et les facteurs sous-jacents qui expliquent le manque d'articulation entre l'éducation et la formation, non seulement afin de mieux comprendre comment restaurer le lien rompu entre ces deux concepts en Afrique, mais aussi d'éviter les conséquences négatives qui s'ensuivent sur le développement éducatif et socioéconomique.

Cet exercice a comporté les étapes suivantes : (i) mener une revue de la littérature sur le concept de continuum éducation-formation afin de définir les enjeux stratégiques et pratiques ; (ii) commanditer des rapports présentant les expériences nationales sur les manifestations du manque d'articulation entre l'éducation et la formation, ainsi que sur les réponses politiques élaborées et mises en œuvre par les gouvernements pour corriger la situation ; et (iii) réunir les experts nationaux à l'occasion d'un séminaire pour passer en revue et discuter les expériences présentées dans les rapports nationaux, afin de tirer les enseignements stratégiques et politiques qui seront présentés à la conférence ministérielle prévue au dernier trimestre 2017.

L'approche en trois volets décrits ci-dessus structurera ce Compendium, car elle tentera de refléter la substance de la revue de la littérature, les rapports nationaux et les résultats des délibérations menées pendant le séminaire des experts organisé les 7 et 8 novembre 2016 à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Les principales constatations de la revue de la littérature sont résumées et présentées comme la base théorique fondée qui a guidé et défini l'exercice entier. Les dix-sept (17) rapports nationaux¹ soumis par les experts nationaux ont été résumés en 2-3 pages et sont intégrés à ce compendium. Les résultats du séminaire, en termes de questions clés et de recommandations formulées par les participants, sont cités, car ils seront la source principale du programme qui sera soumis à la conférence ministérielle en 2017.

Comme pour le précédent compendium intitulé *Promotion de l'investissement des pays africains dans l'acquisition des savoir-faire et des compétences par les formateurs et les entrepreneurs*, nous avons pour objectif de donner un aperçu des différentes politiques et pratiques sur le terrain. De plus, les données et les situations décrites dans ce compendium peuvent servir de références utiles pour comprendre

¹Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Madagascar, Mali, Maurice, Niger et Rwanda

les politiques et les stratégies en matière de formation dans un échantillon de pays. À terme, ce document pourrait conduire à : (i) le partage de l'expérience et la fertilisation croisée des pratiques dans les pays africains ; (ii) la définition de programmes de recherche afin d'approfondir des questions d'intérêt commun sur le sujet dont il est question ; et (iii) mieux cibler le soutien des partenaires techniques et financiers.

À ce stade, il est important de rappeler le cadre plus large dans lequel cet exercice se déroule. Ce compendium marque l'achèvement de l'exploration théorique et technique du second des trois domaines thématiques identifiés par la Conférence ministérielle sur « L'emploi des jeunes en Afrique » organisée en juillet 2014 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Dans le plan d'action triennal (2014-2017) approuvé par les Ministres, les trois domaines thématiques prioritaires suivants étaient énumérés :

1. Encourager l'investissement des pays dans l'acquisition des compétences des formateurs et entrepreneurs ;
2. Favoriser la mise en œuvre du continuum éducation-formation ;
3. Analyser et opérationnaliser par la coopération inter-pays des expériences et dispositifs de facilitation de création d'emplois, notamment en faveur des jeunes.

En octobre 2015 à Kigali au Rwanda, les Ministres du PQIP-DCTP se sont réunis et ils ont discuté les résultats des travaux techniques menés par les experts sur *L'investissement des pays dans l'acquisition des savoir-faire et des compétences par les formateurs et les entrepreneurs*. Ils ont recommandé une série d'actions de suivi, notamment la nécessité d'accorder une attention spéciale au financement de l'ETFP, la conception des programmes d'enseignement, et la définition de cadres de certification.

La Conférence ministérielle 2017 à Abidjan doit fournir une orientation pour le futur programme du PQIP-DCTP sur la réalisation du continuum éducation-formation.

Résumé de la revue de la littérature sur le concept du continuum éducation-formation

Pourquoi mettre l'accent sur le continuum éducation-formation

Dans l'ensemble, les systèmes éducatifs africains sont toujours des reliques du passé des systèmes européens des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, en termes de contenu et de conception. À de très rares exceptions, leurs structures et leurs objectifs n'ont pas été refondus à l'époque des indépendances dans les années 1960, afin de servir le développement socioéconomique des pays nouvellement indépendants. Ainsi, ils ont maintenu le parti pris d'élitisme de leurs prédécesseurs à travers un processus de sélection sévère, basé principalement sur la maîtrise des langues coloniales, le mépris du travail manuel considéré comme un signe d'échec et la déconnexion avec les besoins économiques et sociaux des sociétés qu'ils servent.

Les premiers défenseurs de la réforme des systèmes éducatifs hérités en Afrique, comme Abdou Moumouni (1964), ont critiqué le « manque de continuité » (ou inadéquation) entre l'institution scolaire héritée de la colonisation et la culture, la langue et les objectifs de la fonction de l'éducation traditionnelle en Afrique qui ne sépare pas l'apprentissage et la formation professionnelle.

De plus, le système éducatif est dysfonctionnel, car il est inefficace et inefficace tant sur le plan interne qu'externe. Le taux d'échec en termes d'abandon est élevé. Il produit également des individus qui sont peu utiles à leur société, car ils sont en majorité aliénés de leur patrimoine culturel et méprisent le travail manuel. La crise de l'éducation, qui a commencé dans les années 1970 (Coombs, 1985) et à laquelle nous sommes toujours confrontés, expose les discontinuités en termes de détérioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en raison du manque de formation des enseignants, de la taille élevée des classes, du manque de maîtrise de la langue d'instruction par les enseignants, du manque de ressources d'enseignement et d'apprentissage, des taux élevés d'abandon à tous les niveaux du système (primaire et supérieur), du manque de cohérence et d'articulation entre les programmes scolaires des différents niveaux, du nombre limité d'options au niveau secondaire, et du désintérêt des gouvernements à l'égard de l'enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (EFTP).

En conséquence, le continuum est conçu pour corriger ces discontinuités par une réforme structurelle du système² (voir l'exemple ci-dessous) pour créer, comme le suggérait Moumouni, un système éducatif général « unitaire » durant 10 à 11 ans et concevoir de nouveaux programmes scolaires plus en phase avec les besoins socioéconomiques et culturels des pays africains. Par exemple, et sur le plan structurel, l'ADEA (2008) a proposé l'instauration de systèmes éducatifs holistiques, intégrés et diversifiés dans lesquels la structure actuelle de l'Enseignement Primaire Universel (EPU) serait remplacée par une Éducation de Base Universelle (EBU)

²UNESCO (2010). *Le lancement du Programme d'éducation de base en Afrique (BEAP) à l'Île Maurice : l'EPPE comme point d'entrée*. Présentation PowerPoint du BIE-BREDA.

étendue et prolongée de 9-10 ans. Pour l'enseignement secondaire, le concept d'Enseignement Post-Primaire (EPP) est censé laisser place à l'Éducation et la Formation Post-Élémentaire (EFPE).³ Cette distinction signifie que l'enseignement technique et professionnel est doté d'une égale importance et imbriqué dans l'enseignement secondaire. Dans le même esprit, l'UNESCO a élaboré le Programme d'éducation de base en Afrique (BEAP)⁴ qui cible les enfants âgés de 0-15 ans. En d'autres termes, les sous-secteurs de l'éducation couvrent l'éducation parentale/petite enfance (0-3 ans), l'école pré-primaire (4-6 ans) et les premières années du collège (7-15 ans).

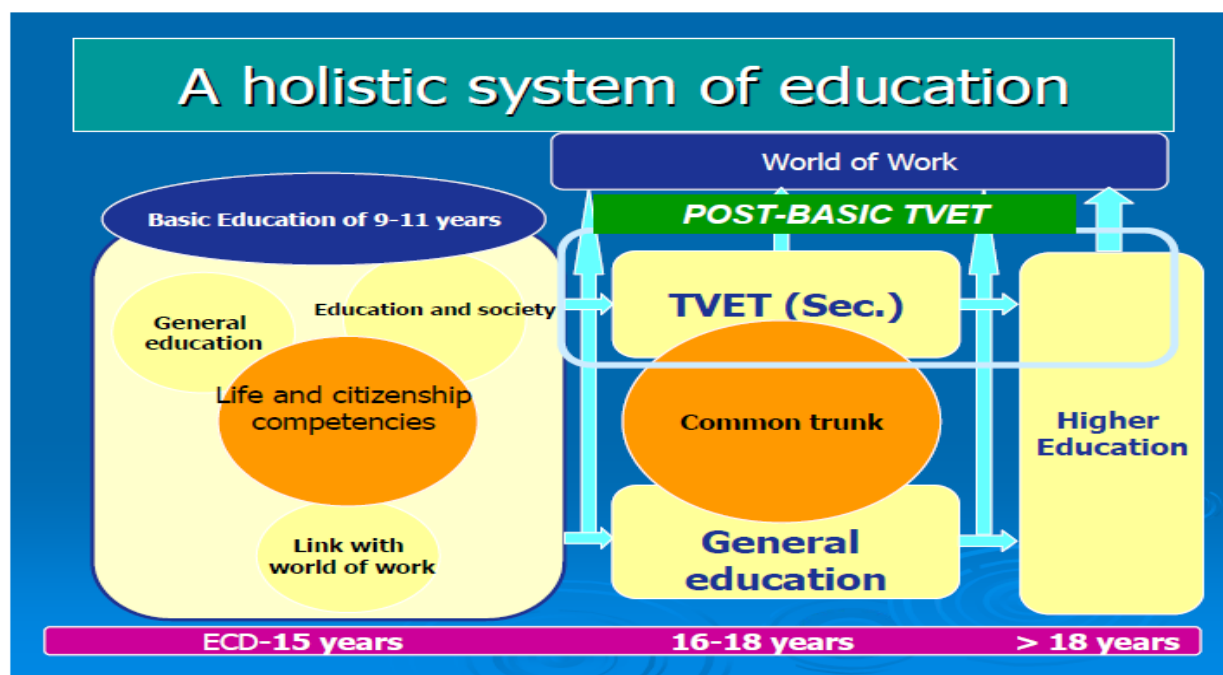
En termes de programmes scolaires, l'ADEA et le BEAP-UNESCO proposent des changements de paradigme majeurs des programmes scolaires actuels en introduisant des savoir-faire et des compétences promouvant les cultures africaines et les connaissances locales, tels que l'utilisation de la langue maternelle comme langue d'instruction selon un modèle de transition (commencer par la langue maternelle jusqu'à une certaine année d'études et passer ensuite à la langue officielle qui est généralement une langue européenne) jusqu'à un modèle bilingue (utilisation des deux langues jusqu'à la fin du cycle, habituellement l'éducation de base). Ces réformes proposent également d'introduire dans les programmes

Concernant le système éducatif formel, la clé de voûte du concept de continuum réside dans la nécessité de restructurer et de redéfinir le contenu éducatif afin de restaurer le lien inextricable entre l'enseignement scolaire formel d'une part, et l'acquisition des savoir-faire et des compétences pouvant aider les jeunes à intégrer leur société et le monde du travail d'autre part.

scolaires les compétences utiles pour la vie, l'entrepreneuriat et la formation technique et professionnelle pour aider les jeunes à entrer dans le monde du travail.

³ADEA (2008). *Éducation post-primaire en Afrique : défis et approches pour étendre les opportunités d'apprentissage en Afrique*. Synthèse préparée pour, et leçons apprises, de la Biennale de l'ADEA sur l'éducation et la formation en Afrique (Maputo, Mozambique, 5-9 mai 2008).

⁴Le BEAP est géré et financé par le Bureau régional de l'éducation de l'UNESCO (anciennement BREDA) et son Bureau international de l'éducation (BIE-UNESCO).



Accroître l'accès au continuum éducation-formation à toutes les étapes de la vie

Le concept d'apprentissage tout au long de la vie

La revue de la littérature montre également que le continuum est défini différemment selon l'angle/la perspective de ceux qui le définissent et les buts pour lesquels ils l'utilisent, qu'ils soient idéologiques/politiques ou pragmatiques. Pour les défenseurs de l'apprentissage tout au long de la vie, la principale préoccupation est d'établir un équilibre entre l'éducation et la formation tout au long de la vie en reliant tous les sous-systèmes, y compris l'éducation non formelle et informelle. Ils soutiennent que :

L'apprentissage tout au long de la vie permet d'organiser les différentes étapes de l'enseignement pour assurer le passage d'une étape à l'autre et de diversifier les filières à travers le système, tout en augmentant la valeur de chacun. Ceci pourrait être une manière d'éviter le choix injuste de la sélection par niveau de compétence, qui accroît l'échec scolaire et les risques d'exclusion, et l'enseignement identique pour tous qui peut étouffer le talent⁵ (p. 24).

Le continuum éducation-formation et l'éducation inclusive : intégrer tous ceux qui ont été exclus des systèmes formels d'éducation et de développement des compétences.

Un continuum éducation-formation à part entière comprend également des passerelles entre les systèmes formels d'éducation et de développement des compétences et les systèmes non formel et informel d'éducation. Ceci implique de

⁵Rapport de la Commission internationale de l'UNESCO présidée par Jacques Delors intitulée : « L'Éducation : un trésor de l'intérieur ». (2^{ème} édition, 1999) UNESCO.
http://www.unesco.org/education/pdf/15_62.pdf

permettre aux adultes, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, qui n'ont pas eu pour différentes raisons la chance d'accéder à l'éducation de base ou à la formation professionnelle moderne, de réintégrer les systèmes formels d'apprentissage et de formation à toute étape du système et à tout moment de leur vie. Ainsi, les diplômés des programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes devraient avoir la possibilité de réintégrer les systèmes formels pour poursuivre leurs études et leur formation, indépendamment des systèmes alternatifs dans lesquels ils ont obtenu leur certificat.

Établir un continuum en reconnaissant tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences.

Créer un continuum éducation-formation nécessite des changements de paradigme majeurs ainsi que des outils et des mécanismes

De l'EFTP au DCTP

Concernant les changements de paradigme, le premier à opérer est le passage de l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (EFTP) au Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (DCTP).

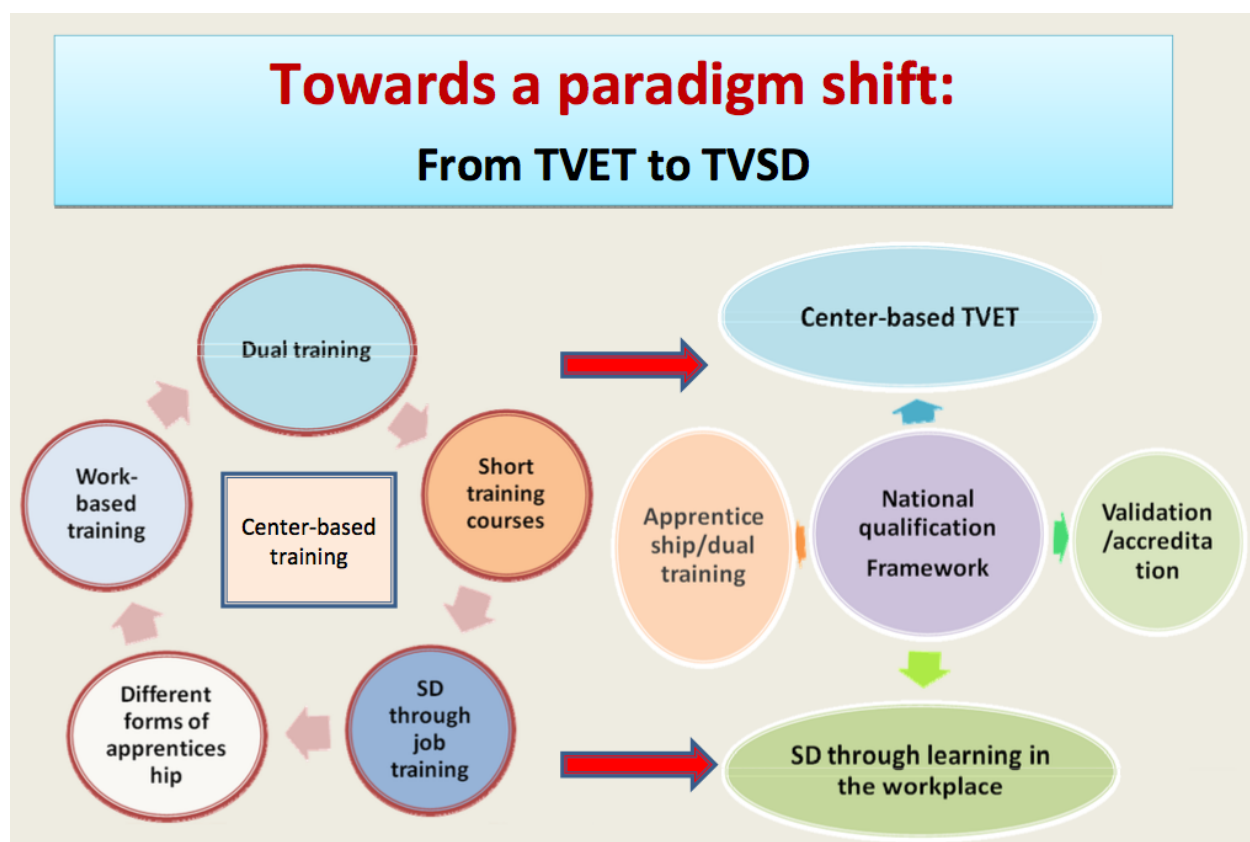
La nécessité de ce changement se fonde sur les observations suivantes : premièrement, l'EFTP tel qu'il est pratiqué actuellement en Afrique a de nombreuses carences importantes : par exemple (entre autres), il ne forme qu'une infime proportion de la cohorte de jeunes de l'enseignement secondaire (5 %) ; deuxièmement, il les forme mal parce que ses contenus/programmes sont trop théoriques et obsolètes, et ils sont incapables de répondre aux besoins du marché du travail ; troisièmement, il est cher,⁶ car les coûts récurrents sont élevés en raison de la nécessité d'ouvrir constamment de nouveaux centres de formation et d'acquérir des équipements coûteux qui doivent être constamment renouvelés. Ces observations sur l'EFTP ont conduit à recommander aux pays africains de remplacer progressivement l'EFTP et de passer au DCTP qui est plus inclusif et holistique, car il reconnaît l'acquisition des compétences au sein du secteur informel (Adubra et Afeti, 2012). L'OCDE (2008) définit le DCTP comme :

L'acquisition des connaissances, compétences, pratiques, savoir-faire et attitudes nécessaires pour exercer un métier sur le marché du travail... Les compétences peuvent être acquises soit à travers une formation structurée dans des écoles ou centres publics ou privés d'EFTP, ou par l'expérience pratique acquise en entreprise (formation sur le lieu de travail du secteur formel et apprentissage informel), ou les

⁶Walther, R. et Uhder, C. (2014). *Financement de la formation professionnelle en Afrique : rôles et spécificités des fonds de la formation professionnelle*.AFD.

deux à la fois (ce que l'on appelle l'apprentissage en alternance, impliquant une formation sur le lieu de travail et dans un établissement d'enseignement) ⁷

Pour illustrer le passage de l'EFTP au DCTP, Walther (2011)⁸ a réalisé le schéma suivant :



Outils et mécanismes

Ce schéma démontre que, dans le cadre de ce changement de paradigme, l'EFTP devient une composante du système de DCTP. La clé de voûte du système de DCTP réside dans le **Cadre National de Certification (CNC)**, qui crée des filières entre les différents types de formation et d'éducation des secteurs formel, non formel et informel.

Le schéma sur le DCTP ci-dessus illustre également un autre élément fondamental de ce système : le mécanisme de Reconnaissance/**certification des Acquis de l'Expérience (RAE) de la formation formelle et informelle** (apprentissage traditionnel ou nouveau). Ce mécanisme est particulièrement important parce qu'il permet d'aider les personnes qui n'ont pas suivi l'éducation de base formelle, mais qui ont une expertise professionnelle avérée acquise à travers la formation et l'apprentissage. La RAE permet à un plus grand nombre de personnes du secteur

⁷ Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* fournit une vue d'ensemble du développement économique et social de l'Afrique et une prévision sur deux ans. Il est rédigé conjointement par trois partenaires internationaux : la Banque Africaine de Développement (BAD), le Centre de Développement de l'OCDE et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

⁸ Présentation faite lors de la réunion informelle de la DG Développement (Commission européenne) le 25 janvier 2011.

informel d'accéder à des possibilités de formation et d'acquérir l'éducation de base formelle dont ils n'avaient pas pu bénéficier, ou qu'ils n'avaient pas pu achever pour diverses raisons. Ces possibilités supposent :

1. ***d'apprendre à lire et à écrire*** à tous ceux qui ont abandonné l'école ou oublié ce qu'ils ont appris.
2. ***d'améliorer le niveau d'instruction*** des personnes peu instruites.
3. ***de donner à tous l'accès à un socle commun minimal de compétences et de connaissances*** (ADEA, OCDE)
4. ***de former les gens à mieux faire leur travail, et d'accroître ainsi la qualité de leurs productions/produits et services et de développer leurs revenus*** (Walther, 2016)

Environnements politiques, organisationnels et juridiques pour la mise en œuvre du continuum éducation-formation

La mise en œuvre du continuum est un processus long, et qui exige de remplir quelques conditions préalables en termes de capacités politiques et organisationnelles, sans lesquelles la mise à l'échelle de modèles viables du continuum sera impossible. Au niveau politique, les facteurs suivants peuvent assurer la réussite de la mise en œuvre du continuum :

- a. La volonté politique au plus haut niveau de réformer l'éducation et la formation en réorientant son but et sa structure pour servir une vision.
- b. L'adoption des lois clés de la réforme de l'éducation par les parlements ou les autres instances législatives, comme l'utilisation des langues nationales dans l'éducation, l'enseignement obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, la reconnaissance des modes alternatifs d'éducation non formelle et informelle.

Au niveau organisationnel/institutionnel, la mise en œuvre de réformes institutionnelles appropriées, comme :

- a. La décision de fusionner les Ministères concernés par le continuum (préprimaire, primaire et secondaire et EFTP, enseignement supérieur) en un seul Ministère de l'Éducation.
- b. Des allocations budgétaires importantes aux sous-secteurs négligés auparavant.
- c. Le renforcement des capacités des institutions et des individus en termes de capacités techniques pour mettre en œuvre les réformes nécessaires.

Proposition de définition du continuum éducation-formation

Le continuum éducation-formation est une approche stratégique qui s'inscrit entièrement dans un projet politique pour démocratiser l'éducation et la formation. Il suppose de réformer la structure et la fonction de l'ensemble du système éducatif formel en créant des filières vers, et depuis, les autres formes alternatives d'éducation pour les groupes de population qui n'ont pas été

scolarisés et/ou pour ceux qui sont en dehors de ce que l'on appelle la formation professionnelle moderne. À terme, le continuum doit viser à améliorer l'efficacité et l'efficacité internes et externes, et à réduire la fracture sociale résultant de l'inégalité de l'accès à l'éducation, la formation et l'apprentissage, afin de promouvoir une meilleure intégration dans la société et dans le monde du travail. Le continuum incorpore le concept de l'apprentissage tout au long de la vie.

Canevas des rapports pays 2016

Suivant la même approche utilisée dans le Compendium de 2015 « *Promotion de l'investissement des pays africains dans l'acquisition des savoir-faire et des compétences par les formateurs et les entrepreneurs* » pour lequel les pays participants étaient invités à fournir des rapports nationaux, il en a été de même pour celui-ci. Les experts nationaux ont reçu un canevas leur demandant de rédiger un rapport qui décrit, analyse et examine comment leurs pays mettent en œuvre le continuum de l'éducation et de la formation.

La méthodologie et le canevas ont été tirés de la revue de la littérature pour la rédaction des rapports nationaux. L'objectif était d'obtenir les informations / données les plus pertinentes sur (i) la manière dont les pays participants ont formulé le concept et les questions du continuum éducation et formation, (ii) la manière dont ils ont entrepris de le mettre en œuvre ou, inversement, (iii) Luttent pour y parvenir en mettant en place des systèmes et des voies capables de faire en sorte qu'un grand nombre de jeunes et d'adultes aient accès à des connaissances et des compétences dont ils ont besoin pour réussir dans leur vie personnelle et professionnelle.

Le canevas du rapport (la version complète et élargie est annexée au présent compendium)

Le rapport comprend sept sections :

1. Une introduction qui fournit les différentes significations et compréhensions conceptuelles du continuum au niveau national
2. Données de base sur le niveau de scolarisation de la population (désagregés en termes de sexe féminin / masculin et rural / urbain dans la mesure du possible)
3. Données de base sur la formation professionnelle / TVSD
4. Politiques et stratégies visant à réduire la discontinuité entre l'éducation et la formation au bénéfice des jeunes
 - a. Les causes de la discontinuité
 - b. Les pratiques actuelles de prévention et d'assainissement
5. Politiques et stratégies visant à établir le continuum en donnant accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie pour tous (politiques et stratégies)

6. Politiques et stratégies pour établir un continuum en reconnaissant toutes les formes d'acquisition de connaissances et de compétences ?
7. Une conclusion qui décrit un système ou une réforme de l'éducation et de la formation qui semble illustrer le mieux au niveau national la notion de continuum d'éducation et de formation (pratique prometteuse).

LES SYNTHESES PAYS

BÉNIN

Un Aperçu du système éducatif et de formation

La Constitution du Bénin (1990) ainsi que la loi d'orientation de l'Education nationale (2003) et le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE 2006-2015) concourent à affirmer que l'éducation est la forme essentielle de formation et d'épanouissement des ressources humaines et doit être accessible à tous. Mais l'atteinte de cet objectif est impossible sans la mise en œuvre du continuum éducation/formation qui doit s'appuyer sur la contribution de tous les acteurs du système éducatif sans oublier ceux du monde professionnel et des autres départements ministériels de l'Etat.

Données de base de l'instruction de la population béninoise

En 2013, le Bénin comptait 10 008 749 habitants contre 6 769 914 en 2002, soit un taux d'accroissement annuel de 3,52% sur la période 2002-2013.

- **L'enseignement maternel** : le taux de fréquentation reste faible mais est en augmentation : de 11,9% en 2012 il devait passer à 14,7% en 2015 ;
- **L'enseignement primaire** : le TBS est passé de 114,5% en 2010/11 à 124,8% en 2015. Ce taux indique que le nombre de places existant dans le système est en principe capable d'assurer la scolarisation de tous les enfants béninois d'âge primaire ;
- **L'enseignement secondaire général** : le TBS a pratiquement doublé dans le 1^{er} cycle (en passant de 30,7% en 2000-01 à 62,9% en 2010-11) et plus que triplé dans le second cycle (en passant de 9,6% à 32,6% sur la même période). Toutefois une proportion relativement forte de la population jeune du pays n'a pas accès au second cycle ;
- **L'enseignement supérieur** : le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est passé de 480 en 2000/2001 (42 054 étudiants à 1080 en 2010/2011 (141 869 étudiants) soit une progression annuelle de plus de 15% ;
- **L'alphabétisation** : le taux de d'alphabétisation est de 38,5% pour les adultes et de 65,5% pour les jeunes. Il est le double en ville par rapport aux zones rurales. La progression du nombre d'alphabétisées s'est faite en dent de scie entre 2011 et 2015 ;
- **Le taux d'achèvement et de transition au primaire et au secondaire** : les analyses faites dans le cadre du RESEN en 2011/2012 mettent en évidence un taux d'achèvement du primaire de 64,3%, un taux qui s'est dégradé puisqu'il était de 68% en 2006/2007. Les données concernant le secondaire montrent par contre une nette amélioration où le taux d'accès en 3^{ème} est passé de 29,8% en 2006-07 à 40,8% en 2010-11. En ce qui concerne le 2nd cycle, le taux d'accès en seconde s'est amélioré en passant de 18,5% en 2006-07 à 29,9% en 2010-11. Le taux d'accès en Terminale est passé de 12,6% à 19,5% sur la même période ;
- **Le taux de transition vers l'enseignement supérieur** : le nombre de bacheliers a quadruplé entre 2003 et 2012 pour un taux de réussite à l'examen de 33%.

Données de base en formation technique et professionnelle

Les effectifs globaux de l'ETP en 2011 étaient de 50 000 apprenants (dont 20% dans le public) contre 699 100 élèves de l'enseignement secondaire général soit un taux effectif

de 7,15%. 90% des effectifs du privé sont inscrits dans la filière “Sciences et techniques administratives et de gestion (STAG)” à cause de l’investissement peu onéreux dans cette filière. Il y a de toute évidence un sous-investissement dans les filières menant aux emplois industriels et de services.

Le nombre d’apprentis formés en apprentissage de type dual donnant accès au CQP (certificat de qualification professionnelle) était de 4400 en 2012. Leur nombre dépend des financements disponibles du FODEFCA (fonds de développement de la formation continue et de l’apprentissage). Il existe un apprentissage traditionnel rénové qui donne accès au CQM (certificat de qualification aux métiers) totalisant 4682 apprentis en 2016. Il existe par ailleurs un dispositif expérimental de formation professionnelle par alternance post-éducation de base (FPAPEB).

Causes et remèdes de la discontinuité entre éducation/formation et pistes de réduction

Même s’il existe des avancées significatives dans le domaine de l’éducation, le problème de la qualité des apprentissages et des acquis scolaires reste le plus préoccupant. Le système éducatif ne permet pas à la majeure partie des élèves d’arriver au bout du cycle entamé et l’école ne permet pas à tous les apprenants d’acquérir les connaissances de base requises. Ce constat de la discontinuité scolaire influe sur tous les ordres d’enseignement dont l’EFTP. Si des mesures ont été prises dans le cadre du PDDSE telles que la gratuité des frais scolaires au niveau primaire ou l’exonération pour les filles de contribution scolaire au niveau du collège, elles n’ont pas empêché la discontinuité très forte touchant les enfants les plus défavorisés.

Il existe toutefois une offre éducative pour les 700 000 enfants non scolarisés et les déscolarisés précoces.

- Le dispositif de formation de type dual s’adresse aux enfants de CM1 et CM2 ayant des acquis faibles. Plus de 6200 jeunes ont obtenu le CQP entre 2004 et 2015 ;
- Le dispositif de formation pour le CQM s’adresse aux non scolarisés et déscolarisés. 18,060 apprentis ont obtenu CQM entre 2013 et 2016.
- L’éducation alternative (EA) alphabétise les enfants non scolarisés ou déscolarisés et afin de leur faciliter l’accès aux formations professionnelles.
- L’alternative éducative accélérée (AEA) s’adresse au même type de public et doit leur permettre en trois années d’accéder au certificat d’études primaires ou au CQP.
- D’autres mesures permettent de professionnaliser les diplômés du secondaire.

Les remèdes les plus efficaces contre la discontinuité sont l’augmentation de la qualité des acquis tant au niveau de l’éducation de base que de l’enseignement secondaire et le développement, au niveau de l’EFTP, des curricula et dispositifs permettant d’accéder au CQP.

Continuum entre éducation/formation tout au long de la vie

L’Etat béninois s’efforce d’offrir à la population alphabétisée dans le système d’éducation formel ou informel la possibilité d’acquérir un socle minimum de connaissances et de compétences grâce notamment à la formation professionnelle. La réforme du cursus de l’EFTP élaborée et finalisée en 2013 vise à offrir à tous l’opportunité d’acquérir des compétences techniques et professionnelles pour exercer un métier ou améliorer leur employabilité. Elle renforce les actions de

perfectionnement des artisans ainsi que les expériences de formation continue des actifs en cours d'emploi dans des centres publics et privés de formation. Elle met notamment en œuvre les dispositifs de formation professionnelle par alternance post-éducation de base, la formation par apprentissage de courtes durées (1 à 6 mois), la formation professionnelle initiale de courtes durées (3 à 6 mois), les dispositifs de formation non formels dans le secteur agricole et la formation dans les centres de créateurs d'entreprise et dans les centres incubateurs.

Deux autres domaines sont essentiels pour la création de ce continuum : la mise en place d'un cadre national de certification (CNC) permettant de reconnaître toutes les compétences acquises dans les différents dispositifs et le développement de l'alphabétisation des adultes dans le cadre de la réforme de l'EFTP. Ce développement est d'autant plus important que les adultes avec 3 années de scolarité sont alphabétisés à moins de 50%, que ceux avec 6 années de scolarité le sont à 90% et que seuls ceux qui ont fait 8 années de scolarité le sont à 100%.

Continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des compétences tout au long de la vie

Cette reconnaissance n'est pas possible sans la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience ou VAE. Un cadre de concertation a été créé depuis 2010 entre le Bénin, le Cameroun, le Mali et le Sénégal pour la mise en œuvre de la VAE. Les résultats d'une expérimentation du processus de la VAE en Restauration/cuisine vont servir de base pour une mise en place durable de la VAE. Deux actions sont envisagées dans ce cadre : la sensibilisation des acteurs du milieu professionnel béninois pour la relance des activités des branches professionnelles et l'appui aux acteurs impliqués dans la formation professionnelle pour la mise en place d'un Cadre National de Certification (CNC). Celui-ci deviendra un instrument systématique de validation et de certification de toutes les formations professionnelles.

Conclusion

L'idéal pour le continuum éducation/formation au Bénin peut être résumé comme suit :

- Que tous les élèves puissent si possible entrer dans l'EFTP après la classe de 3^{ème} ;
- Que les enfants ayant abandonné avant la 3^{ème} puissent suivre un apprentissage de type dual ou rénové ;
- Que pour ceux qui ont perdu leur niveau d'instruction initial, des actions d'alphabétisation leur permettent soit de se réinsérer dans l'enseignement initial, soit de suivre des formations professionnelles donnant accès aux CQM, CQP, AQP dans le cadre d'un CNC permettant de valider les compétences qu'ils auront acquises.

BURKINA FASO

Une photographie du système éducatif et de formation

Le Burkina Faso a adopté la loi 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'Education qui consacre une réforme majeure de son système éducatif. En effet, cette loi donne une nouvelle définition de l'éducation de base et la reconnaît comme une priorité nationale avec en sus de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans et la gratuité de l'enseignement de base public. Dans la dynamique de cette réforme, la vision holistique et intégrée du système éducatif a été affirmée à travers les documents de politique tels que le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB), le programme sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF), le document du Burkina Faso soumis au programme mondial pour l'éducation (PME) et les différents plans d'action. Cette vision s'est traduite par la création du Ministère de l'Education et de l'Alphabétisation (MENA) qui a été créé en juillet 2013 pour recevoir le préscolaire et le post primaire.

Les données de base concernant le niveau d'instruction de la population

Malgré les crises et les aléas de la vie politique et économique, les taux brut et nets de scolarisation du primaire et du post primaire continuent à progresser depuis 2013, même si les objectifs visés pour 2016 dans le Plan d'Action Triennal (PAT) ne sont pas atteints. Ainsi de 2013 à 2016 le TBS du primaire passe de 81 à 86% (contre un objectif de 95% en 2016). Cependant le taux d'achèvement a légèrement régressé de 59,5 à 57,9% (contre un objectif de 72,6%).

Dans le post-primaire, où les données 2016 ne sont pas encore disponibles, on observe une augmentation très rapide des taux de scolarisation et du taux de transition primaire-post-primaire, de 53,7% en 2014 à 77,6% en 2015 (contre un objectif de 67% en 2016). Cette rupture de rythme marquant dans les faits l'irruption un peu brutale (ou la réussite) du continuum, mais avec un taux d'achèvement qui reste très bas (26% en 2015). En revanche on note une régression du préscolaire dont le TBS chute de 4% en 2014 à 2,9% en 2016 (contre un objectif de 5%) avec également une chute des effectifs qui redescendent en dessous du niveau de 2013.

Evolution de quelques indicateurs clés de l'éducation

Primaire						
Effectifs	2 446	2 594	2 706	2 873		
	379	024	803	049		
TBA	92,8	97,0	98,8	100,1		
TBS	81,3	83,0	83,7	86,1	95,3	-9,2
TNS	63,2	64,4	65,7	71,1		
TAP	59,5	57,6	53,3	57,9	72,6	-14,7
Post-primaire général						
Effectifs	613 889	699 132	773168			
Taux de transition	51,8	53,7	77,6		67,0	
TBA	38,6	41,7	49,6			
TBS	36,7	40,2	44,9			
Taux d'achèvement	21,4	24,3	26,4			

Source : DGESS/MENA, *Annuaire statistiques* ; MESS/DGESS, *Annuaire statistiques de l'enseignement secondaire 2014-2015*

Les données de base concernant la formation professionnelle/DCTP

Le système éducatif burkinabè demeure généraliste, peu professionnalisant et peu adapté aux besoins du marché de l'emploi. » En dépit des différentes réformes entreprises, l'éducation de base est en perte de qualité, l'EFTP reste qualitativement et quantitativement faible et désorganisé, avec des disparités régionales et de genre accentué. Les ordres d'enseignement post-primaire, secondaire et supérieur sont principalement basés sur un système généraliste peu tourné vers l'apprentissage d'un métier avec seulement 3,4% des effectifs scolarisés dans l'EFTP sur les effectifs totaux dans l'enseignement général. Le recadrage de l'offre de l'enseignement technique et la formation professionnelle est nécessaire pour répondre aux objectifs de la cible 4 de l'éducation post-2015 qui sont que d'ici à 2030 une plus grande part des jeunes et des adultes possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour accéder à un emploi décent et vivre dans la dignité grâce à l'enseignement et à la formation technique et professionnelle. Il est prévu à cet effet de :

- poursuivre la politique de construction d'établissements (45 CEFTFP, 20 lycées professionnels et 13 lycées techniques) ;
- développer des passerelles dans les cycles post-primaire et secondaire avec la possibilité pour les élèves issus de l'enseignement post-primaire d'être orientés vers ces établissements pour acquérir un BEP, un Bac Pro ou un BT ;
- recruter et former des ouvriers spécialisés sur les différents corps de métiers dans les centres de formation professionnelle qualifiants dès l'achèvement du cycle primaire.

Il convient par ailleurs de noter l'existence d'un système d'apprentissage de type « amélioré » qui accueille des jeunes de faible niveau scolaire pour les former dans 6 métiers, et dans plus de 80 centres de formation par apprentis. Interviennent dans ces centres plus de 100 formateurs endogènes et plus de 600 maîtres d'apprentissage. C'est une formation de type dual. Les jeunes passent 4 jours dans l'entreprise ou ateliers et deux jours dans un centre de formation.

Comment réduire la discontinuité entre éducation et formation au bénéfice des jeunes

La mise en œuvre de la réforme de l'éducation de base a créé un engouement des populations pour l'éducation et a donné lieu à des résultats positifs tels que l'augmentation du taux brut d'accès en classe de 6^{ème} qui est de 41.7% en 2013/2014. L'indicateur a connu une progression de 3,1 points entre 2012-2013 et 2013-2014, passant de 38.6% à 41.7%. Toutefois, malgré des progrès significatifs enregistrés ces dix dernières années dans le secteur⁹, « le système éducatif burkinabè demeure généraliste, peu professionnalisant et peu adapté aux besoins du marché de l'emploi. » Plusieurs défis sont à relever tels que :

- la redistribution et la gestion du personnel d'enseignement et d'encadrement dans le cadre de l'instauration du continuum ;

⁹ Plan sectoriel de l'Education 2017_2030

- un transfert suffisant des ressources de l'Etat vers les collectivités qui ont la charge de la mise en œuvre de l'éducation de base ;
- la résolution du problème linguistique : quelle forme de bilinguisme ?
- les diverses insuffisances liées à la gestion pédagogique, matérielle et financière, au manque d'infrastructures et au déficit de personnels ;
- la forte dépendance par rapport au financement des PTF ;
- l'insuffisance de passerelles entre l'enseignement général et la formation technique et professionnelle ;
- un développement plus conséquent de l'apprentissage de type renouvelé.

Comment instituer le continuum en donnant accès à l'éducation et à la formation à tous tout au long de la vie

Le Plan d'Action Triennal (PAT) qui couvre la période 2014/2016 a permis de promouvoir le continuum au niveau de l'éducation de base et notamment les quatre programmes que sont : les infrastructures, les ressources humaines, le financement et le pilotage du processus.

Le Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) pour la période 2017-2030 doit corriger les insuffisances du continuum éducatif qui ne met pas suffisamment de liens entre l'éducation et la formation. Cette réforme comme son nom l'indique, prend pour appui la professionnalisation de l'éducation ainsi que sa généralisation pour d'une part, accroître l'efficacité externe du système éducatif et ainsi contribuer à la formation d'une ressource humaine qualifiée pour les emplois d'aujourd'hui et de demain et, d'autre part, amoindrir l'écart entre l'enseignement général et la formation professionnelle afin de rendre employable la jeunesse du pays. Les défis majeurs à relever à l'horizon 2030 sont¹⁰ :

- assurer un développement harmonieux, équitable et efficient de la petite enfance ;
- assurer un achèvement universel du primaire et garantir une éducation de base équitable et de qualité pour tous ;
- développer l'EFTP et l'adapter aux besoins de l'économie ;
- renforcer la gouvernance dans la gestion et le pilotage pour la transformation des ressources en résultats.

Comment établir un continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences ?

Le Burkina Faso a créé toutes les conditions pour reconnaître les divers modes d'acquisition de connaissances et de compétences. Il a, en effet, mis en place un cadre national de certification qui a défini de manière cohérente les divers niveaux de certification de la formation professionnelle ainsi que le processus et la procédure d'acquisition des certifications. Il a notamment mis en place la commission nationale de certification ainsi que des commissions techniques d'habilitation. Mais ce dispositif doit être élargi à d'autres métiers que ceux existants (passer de 11 à 20 métiers en 2020) et surtout permettre la mise en œuvre de la validation des acquis d'expérience qui constitue le véritable instrument d'accès à une formation tout au long de la vie.

¹⁰ Programme sectoriel de l'Education et de la formation

Conclusion

La vision du secteur de l'éducation et de la formation (SEF) doit être celle d'un système éducatif démocratique, performant, inclusif et ouvert sur le monde, développant les compétences et l'expertise nécessaires et suffisantes pour le développement socioéconomique du Burkina Faso. Le PSEF 2017-2030 doit fournir les ressources humaines et matérielles nécessaires pour sa réalisation et devenir un véritable outil et moyen de création d'un continuum éducation/formation.

CAMEROUN

Un Aperçu du système éducatif et de formation

Le contexte socioéconomique

La population du Cameroun a atteint 20 millions d'habitants en 2011 et connaît depuis une croissance de 420 000 habitants par an, ce qui préfigure une demande d'éducation élevée requérant des pouvoirs publics des réponses effectives en termes de création d'établissements scolaires, d'infrastructures et d'équipements, d'allocation de ressources humaines, financières et matérielles. La population de moins de 15 ans représente 43,0% de la population totale tandis que celle de moins de 25 ans représente 64,1%. Au niveau économique le PIB s'est accru de 5% par an depuis 2009. Le PIB par habitant a connu une progression de près de 25% en 22 ans mais avec des variations importantes entre 2005 et 2010.

1. Données de base de l'instruction de la population camerounaise

Selon les enquêtes de l'Institut National des Statistiques (INS) 2010, le nombre moyen d'années d'étude avec succès de la population est relativement faible : 8,3 années au niveau national. Ce nombre est de 8,6 et 7,9 années d'études respectivement pour les hommes et les femmes. Au niveau national, les personnes non scolarisées représentent 22,1% de la population scolarisable. Celles ayant suivi le cycle primaire comptent pour 30,3%. Quant aux personnes ayant suivi un enseignement du secondaire, elles représentent 39,3% dont 31,8% pour l'enseignement secondaire général et 7,5% pour l'EFTP. Très peu d'entre elles ont atteint le niveau d'instruction du supérieur (8,2%). Ainsi au Cameroun l'analphabétisme touche de façon sensiblement plus intense le milieu rural (56,5 %) que le milieu urbain (17,3 %).

- Taux de scolarisation : le Taux Brut de Préscolarisation est passé de 17,5 % en 2006 à 28,8% en 2010. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) du primaire est resté supérieur à 100% au cours de la période considérée. Ceci s'explique par l'accès à ce niveau d'enseignement d'une partie des élèves à un âge en décalage avec l'âge officiel, et par la présence de redoublants. Le TBS du

secondaire est passé de 32 % en 2006 à 47% en 2010. Le TBS du supérieur est passé de 6,4% en 2006/2007 à 11,8% en 2010/2011. Il existe une forte différence entre les populations urbaines et rurales : 17,8% acquièrent le BEPC en milieu rural contre 56,4% en milieu urbain.

- Taux d'achèvement : les garçons bénéficient d'un avantage significatif relativement aux filles. Ainsi le taux d'achèvement moyen des filles est de 77,4 % contre 83,5 % pour les garçons (un écart de 6,1 points) ; de même, seulement 33,8 % des filles ont accès au second cycle secondaire pour 44,3 % de garçons. De même les taux d'achèvement est différencié selon la zone géographique avec un écart de 22,5 points au niveau de l'achèvement du primaire (respectivement 90,7 % pour les urbains et 68,2 % pour les ruraux), ou un écart de 37,2 points dans l'accès au second cycle secondaire (respectivement 51,8 et 14,6 %).
- Taux de transition : en moyenne 9 élèves sur 10 qui ont commencé l'école arrivent en fin de cycle. Au niveau du secondaire, 10% d'élèves ne terminent pas le premier cycle du secondaire chaque année et plus de 20% le second cycle. Le RESEN 2013 note qu'un nombre significatif d'élèves quitte l'école lors des transitions entre les cycles. Le taux de transition du secondaire vers le supérieur est de 63%, avec 84,4% des bacheliers qui s'inscrivent dans le supérieur public.

2. Données de base en formation technique et professionnelle

Avec environ 2,5 % des effectifs, l'enseignement et la formation professionnelle représentent une faible proportion des effectifs scolarisés dans le secondaire. D'autres ministères interviennent en formation professionnelle, mais le volet le plus important de ce secteur se fait en informel. La plupart des personnes de 15 ans ou plus ayant suivi une formation professionnelle l'ont effectué sur le tas (67%) ou dans un centre ou institut de formation (26,7%). Celles ayant suivi les formations professionnelles de niveau secondaire 1er cycle représentent 4,5%. La plupart d'actifs occupés (66,9%) du secteur informel apprennent ou ont appris leur métier tout seul ou par la pratique. Une frange non moins importante (24,4%) a été formée dans les petites entreprises et seulement 5,3% d'actifs occupés ont appris le métier dans un établissement d'enseignement technique ou de formation professionnelle. L'apprentissage en unité de production informelle ou centre de formation concerne 8,8% des jeunes en milieu urbain et 1,7% en milieu rural, 8,1% d'hommes et 2,6% de femmes.

D'après l'INS (2010), les jeunes qui ne sont ni en éducation, ni en formation, ni en emploi constituent les jeunes en chômage dont le taux est compris entre 3,8% et 5,6%. Les causes de la discontinuité sont nombreuses parmi lesquelles le manque de moyens financiers, les échecs scolaires, les maladies, la préférence à l'apprentissage d'un métier.

3. Causes et remèdes de la discontinuité entre éducation/formation et pistes de réduction

Les préconisations faites pour réduire la discontinuité peuvent se résumer comme suit :

- Améliorer l'offre de formation professionnelle. Il s'agit de promouvoir une offre qui respecte les normes du secteur de production, avec des formateurs qualifiés, des équipements, une relation dynamique entre le centre de

formation et les entreprises et des référentiels élaborés selon l'approche par compétences ;

- Mettre en place le Cadre National de Certification et de Qualification, ce qui permettra d'engager des réformes pour le développement et la flexibilité des dispositifs d'éducation et de formation. Il servira à reconnaître des acquis d'apprentissages non formels et informels Valorisation des Acquis et des Expériences (VAE) et à mettre en place la formation tout au long de la vie dans une logique de transparence des qualifications ;
- Créer dans les instituts et centres de formation un cycle d'adaptation. Ce cycle (ou classe) d'adaptation devra accompagner les postulants n'ayant pas les pré requis nécessaires pour entrer dans un dispositif d'éducation ou de formation donné ;
- Développer l'apprentissage : il s'agit de développer un système rénové d'apprentissage permettant d'accompagner les chercheurs d'emplois et de faciliter les transitions d'un niveau de qualification à un autre ;
- Créer les conditions financières pour améliorer l'accès du plus grand nombre à l'éducation et à la formation.

4. Comment instituer le continuum en donnant accès à l'éducation et à la formation à tous tout au long de la vie.

Il s'agit notamment de :

- mettre en place un enseignement fondamental qui se construit par une réflexion partagée entre les différents ministères ;
- promouvoir une régulation des flux qui associe le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et les autres ministères ;
- améliorer la gouvernance, dans ses aspects de gestion financière et de gestion des ressources humaines communs à tous les ministères sectoriels ;
- réformer les curricula ainsi que la formation des enseignants, etc.

En termes d'orientations de la politique éducative, la vision de développement du pays à l'horizon 2035 appelle une redéfinition conséquente des missions assignées à l'école ainsi que l'adoption des grands principes devant la régir. La mission essentielle de la nouvelle école reste la formation complète du citoyen sur les plans individuel, collectif, moral, économique, intellectuel, politique et civique. Des lois ont été promulguées pour assigner des missions à certains départements ministériels. Le projet de loi cadre de la formation professionnelle vient d'être élaboré (2016) et transmis à la hiérarchie en vue de son examen par le Parlement. Cette loi entend notamment : favoriser l'acquisition des compétences nécessaires pour l'exercice d'un métier ; permettre l'amélioration des qualifications professionnelles et la productivité des ressources humaines ; et concourir à la satisfaction des besoins de l'économie en ressources humaines qualifiées.

Le Gouvernement, en s'appuyant sur des engagements pris dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) a entrepris progressivement des actions et activités significatives en vue d'améliorer l'offre de formation, diversifier les modes de formation, améliorer l'accès à l'éducation, améliorer l'employabilité des formés, créer des passerelles entre l'enseignement général et technique et la formation professionnelle, etc.

5. Comment établir un continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences.

Avec l'appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), une réforme a été adoptée pour développer des référentiels de formation professionnelle selon l'approche par compétences et présentés par modules. Cette réforme a également conduit à la délivrance des titres dénommés : Attestation de Qualification Professionnelle (AQP), Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), Diplôme de Qualification Professionnelle (DQP) qui s'arriment aux niveaux de qualification allant de celui d'ouvrier au technicien. Rien n'est encore engagé pour les niveaux supérieurs.

Le MINEFOP a bénéficié de l'appui de l'Union Européenne, du Gip-International de France, pour l'accompagnement à la mise en place au Cameroun d'un cadre national de Validation des Acquis de l'Expérience.

Le développement d'un cadre national de certification et de qualification en cours de mise en œuvre est clairement lié à celui de la formation tout au long de la vie. Il positionne les certifications relevant des institutions d'éducation et de formation professionnelle et permet de prendre en compte la validation des acquis d'apprentissages non formels et informels.

CÔTE D'IVOIRE

Un Aperçu du système éducatif et de formation

Introduction

Jusqu'en 2012 la Côte d'Ivoire a mis en œuvre un programme de continuum éducation/formation ouvrant l'ensemble de la tranche d'âge de 0 à 15 ans. Aujourd'hui le continuum intègre l'accès à l'éducation et à la formation à tous les âges de la vie ainsi que la mise en œuvre d'un continuum réalisé au moyen de la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences.

1. Données de base de l'instruction de la population ivoirienne

- *Taux de scolarisation brut EPT (taux brut de scolarisation au primaire selon le genre)*

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
ENSEMBLE	82,7%	89,3%	91,2%	94,7%	95,40%	101,30%
FILLES	76,7%	83,2%	85,8%	89,6%	92,40%	99,10%
GARCONS	88,5%	97,1%	96,3%	99,6%	98,20%	13,50%
IPS	0,87	0,86	0,89	0,90	0,94	0,95

- *Taux de scolarisation net EPT (taux net de scolarisation au primaire selon le genre)*

	2013/2014	2014/2015	2015/2016
ENSEMBLE	77,0%	78,9%	87,8%
FILLES	73,5%	77,2%	86,2%
GARCONS	80,4%	80,6%	89,3%
IPS	0,91	0,96	0,97

- *Taux d'achèvement EPT (taux d'achèvement primaire)*

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
ENSEMBLE	59,1%	58,2%	60,4%	63,9%	69,1%
FILLES	51,5%	52,1%	54,2%	58,8%	64,7%
GARCONS	66,3%	64,0%	66,4%	68,5%	73,1%
IPS	0,78	0,81	0,82	0,86	0,89

- *Taux de transition vers l'enseignement secondaire*

	<i>Taux de transition primaire</i>			<i>Taux de transition secondaire</i>		
	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2010/2011	2011/2012	2012/2013
ENSEMBLE	57,4%	69,5%	81,3%	46,3%	50,8%	39,9%
FILLES	51,1%	65,1%	76,6%	46,8%	45,7%	36,8%
GARCONS	62,5%	72,8%	85,0%	46,0%	54,4%	41,9%
IPS	0,82	0,89	0,90	1,02	0,84	0,88

Les données mettent en évidence que si les performances de l'Enseignement Professionnel et Technique (EPT) se sont améliorées progressivement, il n'en est pas ainsi de l'enseignement secondaire où les taux de transition entre les collèges et les lycées ont fortement régressé entre 2010 et 2013. Il n'existe pas de données relatives à la transition vers l'enseignement supérieur. Cependant, on note dans le RESEN 2015 que le nombre d'étudiants par 100 000 habitants a connu une augmentation entre 2009/10 et 2013/14, de 710 à 796.

2. Données de base en formation technique et professionnelle

Les effectifs de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) ont été multipliés par 02,8 sur la période 2005-14, de 37 834 à 102 272 élèves. Ces chiffres manifestent un accroissement annuel moyen des effectifs de l'ordre de 11,7 % sur la période. Le nombre d'apprenants par 100 000 habitants a ainsi plus que doublé, de 210 en 2005 à 461 en 2014. La proportion des élèves scolarisés dans l'ETFP par rapport aux effectifs du secondaire général est passée de 5% à 7% durant cette période. Ces effectifs peuvent être subdivisés comme suit.

- Formation résidentielle : elle couvre 95 % des formations assurées dans la plupart des établissements d'ETFP tandis que la formation par apprentissage couvre 4% et est réalisée par les Unités Mobiles de Formation (UMF), les Ateliers d'Application et de Production (AAP) et l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP). La formation par alternance (sous statut scolaire) couvre 01% des formations

- Apprentissage traditionnel : l'enquête emploi de 2013 estime leur nombre à 127 700. Le nombre de jeunes en apprentissage rénové et celui des jeunes professionnalisés en situation de travail ne sont pas disponibles.
- Taux de jeunes ni en éducation, ni en formation, ni au travail : il est de 28,3% pour les 14/24 ans et de 27,5% pour les 14/35 ans.

3. Causes et remèdes de la discontinuité entre éducation/formation et pistes de réduction

La Côte d'Ivoire connaît comme la plupart des pays africains une sortie précoce des jeunes du système éducatif.

- **Etat des lieux du système d'éducation et de formation.** 02 enfants sur 10 n'ont pas accès à l'école. Le taux de transition vers le primaire est passé de 75% en 2007 à 99% en 2014. Le taux d'achèvement du collège était de 33% en 2014, ce qui signifie que seul 1 enfant sur 3 suit aujourd'hui une scolarisation de 10 ans. 6 enfants sur 10 n'ont pas accès au second cycle de l'enseignement secondaire et technique.
- **Les causes de la discontinuité.** Elles sont multiples et tiennent à la faible couverture de l'offre scolaire, aux faibles taux de transition entre primaire/collège et entre les cycles du secondaire, aux faibles taux de rétention à tous les niveaux, à la faible couverture de l'ETFP et, enfin, à la désaffection de l'école due au travail des enfants, aux mauvaises conditions matérielles d'accueil, à la déconnexion entre l'école et le monde du travail et, enfin, aux manques de passerelles entre les divers sous-secteurs de l'éducation et de la formation.
- **Les pratiques de prévention et de remédiation.** Diverses mesures ont pour but d'améliorer les taux de transition et de rétention des élèves en rapprochant l'école des populations, en formant mieux les enseignants et en améliorant les conditions d'accueil des élèves. Il existe d'autres initiatives telles que le dispositif d'enseignement post-primaire liant scolarisation et préprofessionnalisation, l'alphabétisation fonctionnelle pour des élèves sortis précocement de l'EPT, les activités communautaires d'éducation-formation-insertion en milieu rural, la création d'une passerelle permettant d'intégrer les enfants hors du système (09-11 ans) dans le cycle primaire normal ou la création de passerelles de l'EPT vers un apprentissage traditionnel rénové en cours d'élaboration.

4. PARTIE 4 : comment instituer le continuum en donnant accès à l'éducation et à la formation à tous tout au long de la vie ?

Le continuum doit donner la possibilité à pouvoir accéder à un socle minimum de connaissances et de compétences tout au long de leur vie personnelle et professionnelle. Il a également pour objectif de permettre à la population active, scolarisée et formée de s'adapter aux évolutions des métiers et des emplois. La Côte d'Ivoire développe dans ce sens :

- Un enseignement non formel en milieu rural dont des actions de perfectionnement des artisans, d'alphabétisation des jeunes non-scolarisés ou déscolarisés et des adultes analphabètes ;

- Des passerelles menant les jeunes sortis précocement du système éducatif vers l'apprentissage traditionnel, l'apprentissage traditionnel rénové ou l'apprentissage moderne ou formalisé. Ce dernier est organisé par le METFP au moyen d'Unités mobiles ou d'ateliers de production ;
- Il existe également d'autres dispositifs tels que les formations professionnelles d'insertion, les formations des populations actives en milieu rural ou la professionnalisation des jeunes en situation de travail.

5. PARTIE 5 : comment établir un continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences ?

La Côte d'Ivoire envisage la création d'un Cadre National de Certification avec le concept de la VAE intégré à la démarche curriculaire selon l'Approche Par Compétences (APC). Mais d'ores et déjà, un Cadre de Certification est en constitution au niveau de l'ETFP, en lien avec les Branches Professionnelles. Les programmes de formation sont en cours de rénovation ou d'élaboration selon la démarche APC, de même que les Référentiels de certification qui restent à être validés. Ces initiatives devraient permettre de reconnaître tous les types de formations reçues et d'activer facilement les interconnexions entre les différents sous-secteurs de l'éducation/formation. Elles devraient également permettre de rendre accessibles les diverses voies de formation professionnelle notamment au moyen de la VAE

Conclusion

Globalement, le système d'éducation/formation ivoirien assure faiblement le continuum éducation/formation. En effet, le taux net de scolarisation n'a pas encore atteint les 100% projetés par les autorités ivoiriennes. Le taux de rétention au primaire et au secondaire demeure également faible et le taux d'analphabétisme est de 56,1% (données INS). De plus, les initiatives en faveur des déscolarisés restent encore embryonnaires (formations non-formelles et informelles) et peu coordonnées pour en tirer des avantages déterminants à l'échelle nationale. Néanmoins, des initiatives et projets de réformes en cours devraient permettre d'améliorer le continuum à condition qu'elles soient soutenues par des textes législatifs et réglementaires appropriés.

KENYA

Instantané du système éducatif

Le gouvernement du Kenya accorde une grande importance à l'éducation et à la formation. En 2003, il a rendu l'enseignement primaire gratuit et il a aboli les frais scolaires de l'enseignement secondaire en 2008. Ainsi, l'accès à l'éducation des garçons et des filles s'est amélioré : la couverture universelle de l'enseignement primaire s'est encore étendue et celle de l'enseignement secondaire a dépassé les moyennes africaine et mondiale. Depuis 2003, en termes de taux bruts de scolarisation (TBS), le Kenya n'a cessé d'enregistrer des taux supérieurs à 100 % dans le cycle primaire. Dans le premier cycle de l'enseignement primaire, le TBS a atteint le pourcentage impressionnant de 91 % en 2012, alors qu'il s'élevait en moyenne pendant la même période à 47 % en Afrique et à 82 % dans le monde (UNESCO, 2012).

Le rapport national indique que le gouvernement du Kenya a pu atteindre ces niveaux d'accès dans le secteur éducatif en augmentant le nombre total des établissements d'enseignement : ils ont augmenté de 4,1 pour cent, passant de 79 641 en 2014 à 82 889 en 2015. Le nombre d'écoles primaires a augmenté de 6,4 pour cent, passant de 29 460 en 2014 à 31 333 en 2015. Le nombre d'écoles secondaires a augmenté de 7,9 pour cent, passant de 8 747 en 2014 à 9 440 en 2015. Le nombre d'établissements publics d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) a augmenté de 15,8 pour cent, passant de 755 en 2014 à 874 en 2015.

Établissements d'enseignement par catégorie, 2011 - 2015					
ANNÉE	2011	2012	2013	2014	2015
CATÉGORIE					
PRIMAIRE	25 382	26 549	28 026	29 460	31 333
SECONDAIRE	6 257	7 174	7 834	8 747	9 440

Écoles polytechniques pour les jeunes	585	647	701	701	816
Instituts techniques et professionnels	40	49	49	51	55
Écoles nationales polytechniques	2	2	2	2	2
Instituts universitaires polytechniques	2	2	-	-	-

Extrait de l'Enquête économique 2016

Scolarisation par année au niveau du primaire, du secondaire et de l'EFTP					
ANNÉE/CATÉGORIE	2011	2012	2013	2014	2015
Primaire	9 561 100	9 757 600	9 857 600	9 951 000	10 090 800
Secondaire	1 767 720	1 914 823	2 104 262	2 331 697	2 558 981
Écoles nationales polytechniques, Instituts techniques et professionnels	101 759	127 691	148 009	148 142	155 176

Source : Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie

Concernant l'efficacité interne (niveaux de redoublement et d'abandon dans le système), le rapport national du Kenya indique que le taux de passage (transition d'une année d'études à l'autre) du cycle primaire est demeuré dans la fourchette de 90 % de la 1^{ère} à la 5^{ème} année d'études. En 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} années d'études, il est inférieur à 90 %. Les taux de redoublement sont très bas : ils vont de 2 % à 7,8 % jusqu'à la 6^{ème} année et ils augmentent en 7^{ème} et 8^{ème} années d'études, atteignant respectivement 13,6 % et 23,1 %. Dans le cycle secondaire, le redoublement est au strict minimum avec des taux de passage s'élevant respectivement à 100,7 % en classe de 1^{ère} (9^{ème} année) et à 90,1 % en classe de 3^{ème} (11^{ème} année).

Concernant l'équité au sein du système, le Kenya a quasiment réalisé l'égalité des sexes dans l'enseignement primaire avec un Indice de parité des sexes (IPS) de 0,98, supérieur aux moyennes africaine (0,93) et mondiale (0,97). Concernant la survie dans le système à ce niveau d'enseignement, les filles ont enregistré de meilleurs taux de passage que les garçons pour toutes les années d'études. Dans l'enseignement secondaire, l'IPS s'élève à 0,90 et place le Kenya au-dessus de la moyenne africaine de 0,82 mais en dessous de la moyenne mondiale qui s'élevait en 2012 à 0,97 ; concernant la survie/l'achèvement dans le secondaire, on explique les taux de passage supérieurs à 100 % à la politique de réintégration des filles en classe de première (9^{ème} année) et en classe de seconde (10^{ème} année). Il s'agit de mères adolescentes qui retournent à l'école après l'accouchement.

Les inscriptions dans l'EFTP ont augmenté de 4,7 pour cent, passant de 148 142 en 2014 à 155 176 en 2015. On attribue partiellement cette augmentation à l'expansion des établissements d'EFTP et aux autres stratégies mises en place pour renouveler l'image de l'EFTP.

En revanche, la couverture de l'enseignement supérieur n'est pas bien développée. L'accès à l'enseignement supérieur au Kenya est inférieur à la moyenne d'Afrique subsaharienne de 7 %.

Les taux d'alphabétisation sont supérieurs à 50 %. Les inscriptions dans les programmes d'éducation des adultes et d'alphabétisation s'élèvent à 231 305 (158 374 femmes et 72 931 hommes) d'ici juin 2015. Ceci montre que les décideurs politiques accordent une attention croissante à l'éducation des adultes. Le gouvernement met en œuvre plusieurs stratégies pour veiller à ce que ceux qui ne sont pas scolarisés ou ceux qui n'ont jamais été scolarisés acquièrent l'éducation de base et une formation professionnelle, de façon à accroître leurs chances de gagner décemment leur vie, par le biais des programmes d'éducation des adultes et non formels.

Politiques et pratiques actuelles pour contrer les discontinuités

La première approche pour corriger ces discontinuités propose à tous des possibilités d'apprentissage et de supprimer toutes les inégalités qui conduisent à des écarts de résultats entre les apprenants de différents âges et milieux socioéconomiques. À cet égard, les politiques d'éducation de base gratuite et obligatoire et d'enseignement secondaire sans frais de scolarité mises en place au Kenya font une différence comme illustré ci-dessus. De plus, le gouvernement a élaboré un Cadre national de certification (CNC) qui relie tous les sous-secteurs de l'éducation et la formation. Il est géré par l'Autorité nationale de la certification et fournit tous les niveaux de certifications, leurs descripteurs et leurs filières. Un Document parlementaire (N° 14) de 2012 articule l'offre d'éducation avec des filières flexibles dans le système éducatif pour offrir des possibilités non seulement à ceux qui sont dans le système éducatif, mais aussi à ceux qui abandonnent aux différents niveaux. Ces filières sont académiques ou l'EFTP.

Créer un cadre juridique et organisationnel propice au continuum

Les environnements juridiques et organisationnels du Kenya sont parmi les plus propices à l'éducation et la formation en Afrique. Pour commencer, la Constitution du Kenya de 2010 garantit le droit fondamental à l'éducation de chaque enfant. Ce droit est renforcé par le Chapitre 586 de la Loi sur les enfants de 2001 qui stipule que chaque enfant a droit à l'enseignement primaire gratuit et obligatoire, dont la fourniture relève de la responsabilité du gouvernement et des parents. La loi prévoit des amendes pour les parents qui n'inscriraient pas leurs enfants à l'école primaire. Le gouvernement du Kenya s'est engagé à s'assurer que tous les enfants acquièrent l'éducation de base et restent dans le système, même après l'enseignement primaire. L'intégration de l'enseignement secondaire dans l'éducation de base vise à accroître la transition du primaire au secondaire. Dans le contexte kenyan, l'éducation de base comprend à la fois l'enseignement primaire et secondaire.

En se fondant sur les cadres juridiques ci-dessus mentionnés, le gouvernement a engagé des réformes de l'éducation dans le but de l'aligner sur la Vision Kenya 2030, sur la Constitution du Kenya (révisé en 2010), sur les autres cadres juridiques et sur les engagements internationaux. Le Document parlementaire numéro 14 de 2012 sur la transformation de l'éducation et la formation a été formulé comme le cadre politique majeur pour guider l'éducation et la formation. Ce document fixe les engagements du gouvernement pour promouvoir le continuum éducation-formation, en rendant le système flexible, inclusif, basé sur les compétences, et répondant aux besoins des apprenants et du marché du travail.

Conclusions/observations

Comme indiqué dans le rapport national, le Kenya a mis en place des politiques, des cadres juridiques, des stratégies et des institutions appropriées pour assurer le continuum éducation-formation. Cette volonté politique sera également appuyée par un soutien budgétaire important au secteur éducatif. Le Kenya a consacré 6,7 % de son PIB à l'éducation en 2010. On attribue à cette dépense l'augmentation du taux brut de scolarisation primaire de 62 % en 1999 à 83 % en 2009. Il est également important de noter que par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne, une proportion relativement faible du budget de l'éducation est financée par l'aide, environ 4 % (UNESCO, Fiche d'information, 2012).

LIBERIA

Instantané du système éducatif

L'histoire particulière du Liberia et ses contextes sociaux, passés et récents, ont façonné son système éducatif et sa performance, et vice-versa. De grandes inégalités sociales en matière d'accès, de suivi et de résultats scolaires ont caractérisé le système depuis la création du pays en 1822 par d'anciens esclaves afro-américains. En conséquence, le système a produit de la violence sociale en réaction à ces inégalités, laquelle a débouché sur les guerres civiles des années 1980 et 1990. Le pays se remet encore de la guerre civile, même si l'épidémie d'Ebola a aggravé la situation en paralysant le système éducatif et la société dans son ensemble pour une longue période.

Continuités et discontinuités : statistiques clés

À l'heure actuelle, le taux brut de **scolarisation primaire** a atteint 113 %, car l'enseignement primaire est devenu gratuit et obligatoire en 2003. L'achèvement du cycle primaire s'est aussi amélioré de manière significative : il a bondi de 21 % à

62 % en huit ans. Concernant l'équité, les taux de passage des filles sont inférieurs à ceux des garçons pour toutes les années d'études. Il convient également de noter que les taux d'abandon des filles sont inférieurs à ceux des garçons en 7^{ème} et en 8^{ème} années. En 10^{ème} et en 11^{ème} années, les chiffres sont encore plus nets : 11 % des filles abandonnent contre 21 % des garçons. Au niveau national, les taux d'abandon des différentes années d'études vont de 16 % à 24 % : ces chiffres montrent toujours de grands problèmes d'inefficacité dans le système. Par exemple, l'évaluation de la lecture dans les petites classes a révélé qu'environ un tiers des élèves de 2^{ème} année étaient incapables de lire un mot.

Aux **niveaux postprimaires**, on constate également des améliorations notoires, car l'accès au premier cycle de l'enseignement secondaire a presque doublé entre 2000 et 2008. La scolarisation est passée de 26 % en 2000 à 44 % en 2008. En matière de passage, les taux dans l'enseignement secondaire, toutes années d'études confondues, sont supérieurs à 70 % au niveau national. Cependant, le taux d'achèvement ou de survie reste préoccupant, car 21 % seulement des élèves devraient atteindre la fin de second cycle du secondaire.

Les chiffres des élèves qui ont réussi l'examen d'entrée à l'université sont décourageants. Par exemple, en 2013, la totalité des 25 000 étudiants qui se sont présentés à l'examen a été recalée. L'année suivante, en 2014, 15 candidats seulement ont réussi sur 13 000. Les résultats de 2016 sont meilleurs, car sur les 8 318 candidats qui ont passé l'examen, 1 778 l'ont réussi. En d'autres termes, et cela reste préoccupant, approximativement 79 % des candidats ont été recalés.

La **très forte sélectivité de l'enseignement supérieur du Liberia** est très préoccupante, car on peut l'interpréter soit comme le reflet d'un système élitiste ou comme l'échec des sous-secteurs primaire et secondaire à produire des diplômés de qualité. Le pendule semble désigner la deuxième interprétation.

La reconnaissance de l'EFTP comme un sous-secteur clé du système éducatif gagne du terrain, avec un fort potentiel pour le développement national et la réduction de la pauvreté. Les inscriptions dans les programmes d'EFTP atteignent 33 % de l'ensemble des inscriptions dans l'enseignement secondaire. Cependant, l'égalité entre les sexes reste hors d'atteinte, car les filles représentent 43 % de la cohorte avec de grandes disparités selon le type de programmes (public, confessionnel/mission). On constate l'écart/l'inégalité la plus forte dans les écoles publiques d'EFTP, où plus de 70 % des élèves sont des garçons contre moins de 30 % de filles.

De toute évidence, la qualité des programmes d'EFTP au Liberia est inférieure aux normes et les compétences acquises ne sont pas pertinentes pour le marché du travail comme l'illustre une étude de suivi sur l'EFTP de l'OIT de 2008, qui a constaté que la majorité des diplômés des établissements d'EFTP affirmait que la formation qu'ils avaient reçue était insuffisante et qu'ils avaient besoin d'une formation supplémentaire.

Concernant les taux d'alphabétisme, le taux d'alphabétisme des jeunes du Liberia s'élève à 54,5 %, dont 64,7 % pour les garçons et seulement 44 % pour les filles. Étant donné que de nombreux jeunes n'ont pas eu la possibilité de fréquenter **l'éducation formelle**, on peut dire que l'éducation non formelle est une part très

importante du système éducatif, mais il n'existe aucune statistique pour décrire la situation.

Politiques et pratiques actuelles pour contrer les discontinuités

Le Liberia a adopté une approche sous-sectorielle pour contrer les discontinuités. Au niveau de l'éducation préscolaire, *le principal objectif politique est de veiller à ce que tous les enfants réalisent leur plein potentiel et soient prêts pour la scolarité primaire, en fournissant des services et des programmes de qualité intégrés de DPE à tous les enfants de 0 à 5 ans, à travers une approche intersectorielle collaborative.*

Au niveau du primaire, une politique promouvant l'éducation inclusive a été adoptée. Des ressources seront fournies pour veiller à ce que tous les enfants, quels que soient leurs milieux, leurs conditions physique, psychique et mentale puissent suivre et achever un enseignement primaire qui les prépare de manière adéquate à l'apprentissage tout au long de la vie.

Le premier cycle de l'enseignement secondaire est devenu partie intégrante du système d'éducation de base de 10 ans, qui englobe le préscolaire et les 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années du primaire (premier cycle du secondaire).

L'EFTP est devenu une priorité politique clé du gouvernement. Des cadres stratégiques ont été élaborés pour améliorer sa qualité et sa pertinence. À cet effet, il existe un effort concerté pour veiller à ce que les compétences enseignées dans les centres de formation correspondent à la demande du marché du travail. De nouveaux programmes scolaires d'EFTP sont en cours d'élaboration et un système d'information sur le marché du travail est en cours de mise en place pour suivre l'évolution des besoins du monde du travail.

Dans l'enseignement supérieur, la qualité de l'enseignement, l'articulation des programmes avec les besoins de la société et la mission traditionnelle de recherche des universités sont favorisées.

Pour appuyer la transformation du secteur éducatif par l'élimination des discontinuités, le budget récurrent de l'éducation du Liberia est en hausse. De 2010 à 2012, il est passé de **14 % à 16 %** et il a atteint 18 % en 2015. En tant que priorité clé, la part du budget de l'enseignement primaire dans le budget est passée de 39,4 % en 2008 à 41 % en 2010, et il a atteint 45 % en 2015.

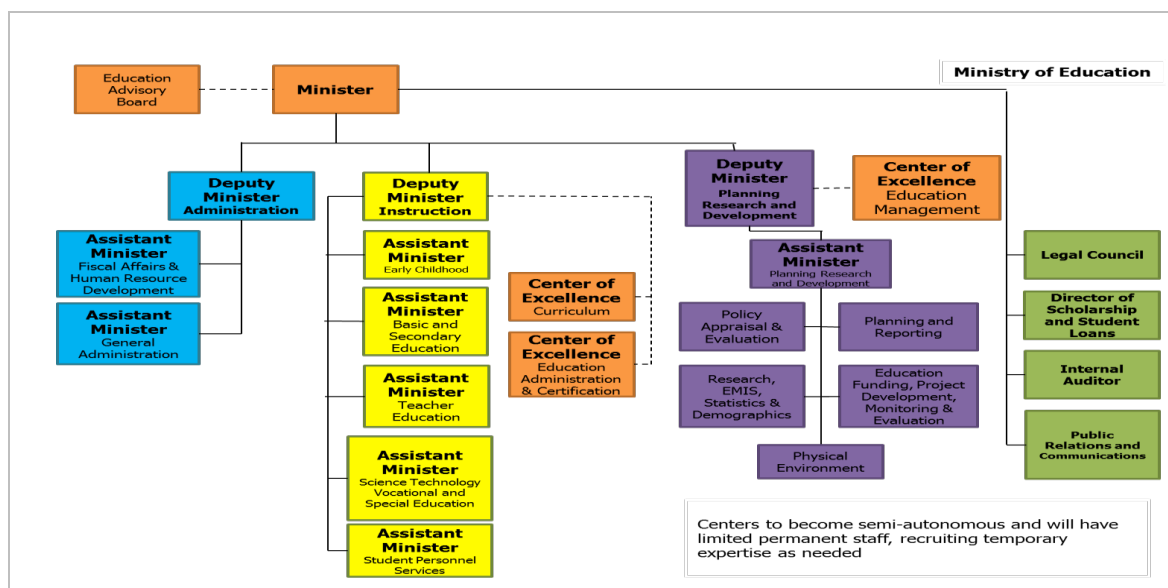
Le Liberia a l'intention de dépenser en moyenne 99,5 millions d'USD par an au cours des trois prochaines années pour la mise en œuvre de son plan à moyen terme défini dans le plan sectoriel d'éducation.

Créer un cadre juridique et organisationnel propice au continuum

Le continuum dépend d'un large éventail de dispositifs juridiques et organisationnels pour assurer la cohérence et l'efficacité de l'action. Au Liberia, il commence par la **Constitution** qui stipule que « *toutes les personnes naissent égales, libres et indépendantes et ont certains droits naturels, inhérents et inaliénables* », y compris l'accès aux possibilités et aux installations éducatives de tous les citoyens dans la mesure des ressources disponibles. *L'accent doit être mis sur l'éducation de masse*

du peuple libérien et l'élimination de l'analphabétisme. La Loi sur l'éducation du Liberia (2002) met l'accent sur l'enseignement primaire gratuit et obligatoire pour tous les enfants d'âge scolaire du Liberia. Le ministère de l'Éducation a été entièrement restructuré pour refléter l'aspect holistique du continuum, qui nécessite une articulation efficiente et efficace du processus de prestation de l'éducation au lieu d'une approche fragmentée entre plusieurs ministères en compétition. Le schéma ci-dessous montre la structure organisationnelle actuelle du MEN du Liberia :

Schéma organisationnel du ministère de l'Éducation (MEN)



Source : Brochure sur les statistiques — 2014

La Loi de réforme de l'éducation (2011), qui instaure l'enseignement primaire gratuit et obligatoire et l'éducation de base gratuite et obligatoire, vise également à aider le gouvernement à décentraliser le secteur éducatif, ce qui est destiné à améliorer l'offre d'éducation. L'éducation doit également être enracinée dans d'autres stratégies sectorielles comme la **Stratégie de réduction de la pauvreté (2008)**, le **Programme conjoint pour la sécurité alimentaire et la nutrition (FSN)** qui offre une formation et fournit des intrants agricoles mettant particulièrement l'accent sur les femmes qui représentent la majorité des petits producteurs et de la main-d'œuvre agricole en général du Liberia.

Conclusions/observations : Deux aspects clés du continuum manquent au Liberia : la création de filières entre les sous-secteurs révélés par l'absence d'un Cadre national de certification et la Reconnaissance, la Validation et la Certification (RVC) des résultats de l'éducation non formelle (ENF) et de l'apprentissage informel (AI). L'ENF et l'AI ne sont pas reconnus dans l'organigramme du MEN, car aucune unité n'a été créée pour prendre en charge ces sous-secteurs.

MALI

Instantané du système éducatif et de formation

De nombreuses études menées sur le terrain ainsi que les Etats Généraux sur l'Education de 1989 et le Forum sur l'Education en 2011 ont abouti aux mêmes conclusions que le système éducatif et plus spécifiquement le sous-secteur de l'EFTP sont inadaptés. Le taux de chômage au sens du BIT est à ce jour de 9,6% et la durée moyenne du chômage est de cinq ans. Le chômage frappe beaucoup plus les populations jeunes âgées de 15 ans à 39 ans (taux variant de 7,6 à 15,4%). La situation n'est pas en train de s'arranger puisque le taux de chômage est en train d'augmenter ainsi que le taux de pauvreté est passé de 43,6 % en 2010 à 46% à la fin 2012, soit 7,2 millions de pauvres.

Les données de base concernant le niveau d'instruction de la population

Le taux brut de scolarisation a baissé au cours de ces trois dernières années au Mali, plus précisément dans le nord du pays. Selon l'ONG Plan International Mali, le TBS est passé de 81,5% à 70,1% en 2014, avec un taux de scolarisation des filles allant de 74,0% à 64,0% pour la même période, et celui des garçons de 89,1% en 2011 à 76,4% en 2014. Au niveau du collège ou fondamental 2, le TBS est passé de 54,8% en 2011 à 50,9% en 2014, avec un taux de scolarisation des filles qui va de 46,0% en 2011 à 44,3% en 2014. Pour ce qui est des garçons, le taux est passé de 63,9% à 57,7% en 2014. Ces différentes régressions sont liées aux disparités entre les régions, elles-mêmes affectées par la crise sécuritaire qui a entraîné un déplacement massif des populations ainsi que la destruction des structures. Près de 6 maliens sur 10 n'atteignent jamais la fin du 1er cycle soit parce qu'ils n'y ont jamais eu accès, soit parce qu'ayant commencé à le fréquenter, ils l'ont abandonné trop tôt : le taux de déperdition d'une cohorte entrée 6 ans plus tôt est de près de 44,30 % des effectifs. Au niveau du second cycle de l'enseignement fondamental près de 23 % des nouveaux entrants actuels en 7ème année n'atteindront pas la 9ème année. Le taux de transition entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire est de 40,10%. Pour l'enseignement secondaire général, le taux d'achèvement en 12ème année n'est que de 5,7% pour une cohorte de jeunes rentrés 12 ans plus tôt.

En 2014, le nombre d'enfants de 9 à 14 ans était de 2 730 941 sur lesquels 47% étaient hors du circuit (soit ils n'ont jamais été à l'école ou sont sortis précocement).

Les données de base concernant la formation professionnelle/DCTP

L'enseignement technique et professionnel se caractérise par une limitation des infrastructures. Il ne reçoit que très peu d'effectifs : seulement 41.776 en 2006-2007. Deux tiers de ces effectifs sont inscrits dans des établissements privés (76% contre 24% dans le public en 2008).

La formation professionnelle comporte divers dispositifs dont le but est de transformer les fruits de sa croissance en emplois et réduire de manière efficace et globale la pauvreté.

- L'apprentissage traditionnel : Il se résume essentiellement en une formation sur le tas auprès d'un patron dont la durée et le contenu ne sont pas véritablement contrôlés ni réglementés.
- L'apprentissage traditionnel rénové ou apprentissage tutoré ;
- La formation modulaire : elle est en alternance et est conçue pour répondre aux besoins de formation des jeunes déscolarisés et des finalistes des Centres d'Education au Développement (CED).
- La formation par unité mobile : c'est une offre de formation qualifiante de proximité qui prend en charge les jeunes en milieu rural qui s'inscrivent dans des filières agro-sylvo-pastorales.

26 000 jeunes ont été formés de 2013 à 2015 sur les différents dispositifs de formation.

Comment réduire la discontinuité entre éducation et formation au bénéfice des jeunes

Les jeunes du Mali sont confrontés à des défis d'employabilité profondément enracinés et aggravés par la crise. Plus de 70% de jeunes entre 15 et 24 ans étaient déscolarisés en 2010 et avait des qualifications et des compétences très limitées pour l'employabilité. Cette situation ne s'améliore pas en raison de la détérioration du contexte économique depuis 2012.

On peut noter diverses pratiques en cours de prévention et de remédiation.

Les clos d'enfants

Ce sont des structures alternatives pour les enfants âgés de 3 à 6 ans. Des animatrices bénévoles ou rémunérées gardent les enfants et leur proposent des jeux, des chants et des histoires issus du patrimoine culturel local. Soutenus notamment par l'Unesco et l'Unicef, les clos d'enfants ont été intégrés en 2001 au programme de développement de la petite enfance du ministère de l'Éducation nationale.

Les Centres d'Education au Développement (CED)

Ils accueillent les enfants âgés de 9 à 15 ans non scolarisés afin de leur faire suivre un cycle d'étude de quatre années avec une formation générale (calcul et apprentissage de la lecture et de l'écriture en langue locale dans un premier temps, français à partir de la deuxième année) et formation professionnelle en liaison avec les besoins locaux. Les CED reposent sur un partenariat entre la communauté villageoise, l'Etat et une ONG qui en assure le financement.

Les centres d'alphabétisation

Ils constituent aussi une alternative entre l'éducation et la formation. Cette alphabétisation se fait en langues nationales pour une valorisation de celles-ci et faciliter l'apprentissage.

Les centres d'apprentissage féminin

Ils sont conçus à l'endroit des jeunes filles et des femmes pour leur permettre d'apprendre des métiers et créer des activités génératrices de revenus.

Il faut noter qu'il n'existe pas encore des passerelles formelles permettant le passage de l'EPT vers l'apprentissage traditionnel ou rénové et vice versa. Cependant les textes d'application de la nouvelle loi relative à la formation professionnelle traiteront de cette question.

Comment instituer le continuum en donnant accès à l'éducation et à la formation à tous tout au long de la vie

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a initié deux projets : le projet de développement des compétences et emplois jeunes financé par la Banque Mondiale et le projet « Formation et Insertion des jeunes Entrepreneurs Ruraux » pour la prise en compte des besoins de compétences locales. Ils appuient une formation professionnelle non formelle décentralisée pour des jeunes afin de les préparer à une intégration réussie dans le marché du travail local dans l'agriculture, l'élevage, la construction et autres activités en mettant l'accent sur les jeunes des zones péri-urbaines et rurales ayant reçu très peu ou pas d'éducation, y compris dans les zones post-conflit afin d'aider à la réinsertion des jeunes à risque. Les maisons familiales rurales constituent également une expérience à encourager et à étendre afin de former les actifs de l'économie en milieu rural.

Comment établir un continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences ?

Conformément aux stratégies dégagées par le Forum sur l'Education, il s'agit de :

- articuler de manière efficace l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement technique, l'enseignement supérieur et les autres moyens de développer des compétences (l'apprentissage traditionnel et l'apprentissage traditionnel rénové), tant dans le secteur formel que dans celui prédominant de l'informel ;
- faciliter l'accès à la formation et l'acquisition de qualifications professionnelles adaptées aux besoins de l'économie pour le plus grand nombre de personnes, par la diversification des dispositifs et parcours de formation professionnelle ;
- développer l'apprentissage afin d'offrir une alternative crédible d'accès à une qualification professionnelle pour un public diversifié de jeunes non scolarisés ou précocement déscolarisés et en situation de chômage etc.
- mettre en œuvre la validation des acquis de l'expérience des professionnels exerçant sur le marché du travail comme une alternative de valorisation des compétences des actifs de l'économie. La Direction Nationale de la Formation Professionnelle a ainsi formé et validé les acquis d'expériences de 505 maîtres d'apprentissage dans la région de Ségou et le cercle de Yorosso.

Conclusion

Quelques exemples de réussite de la continuité :

- Les Centres d'Education au Développement (CED), initiés au début des années 90 ont été un des éléments importants d'une évolution qui a permis notamment de doubler le taux de scolarisation.

Un programme d'enseignement professionnel général et de formation a été mis en place : apprentissage de la lecture, écriture, calcul dans la langue du village avec introduction du français en seconde année ; formation préprofessionnelle en quatrième année sous forme de modules en liaison avec les activités économiques du village. Une étude récente montre que plus de 90% des élèves ont terminé leurs études. Les sortants de ces centres sont ensuite soumis à l'apprentissage d'un métier pour permettre leur insertion dans le tissu économique local. Les jeunes ainsi formés deviennent des acteurs économiques de leur localité.

MADAGASCAR

Instantané du système éducatif et de formation

Le présent rapport donne les principales informations concernant le RESEN 2004-2014, la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP) ainsi que Plan Sectoriel de l'Education PSE (2017-2021) qui reflètera dans le futur proche, le Continuum Education / Formation qui sert à instaurer à Madagascar. L'un des objectifs principaux du système éducatif est de fournir le capital humain nécessaire pour participer au développement socio-économique du pays. L'éducation et la formation figurent parmi les premières priorités du pays.

Données de base de l'instruction de la population malgache

Le système éducatif malgache fait face à un contexte marqué par une croissance encore soutenue et des indicateurs sociaux qui ne sont pas favorables à la demande scolaire. Avec une population majoritairement rurale (80%) et un rythme de croissance annuelle moyenne de près de 3% entre 1993 et 2014, Madagascar fait partie des pays d'Afrique de l'Est où la population croît à un rythme élevé. Cette pression démographique constitue un défi supplémentaire dans l'atteinte des objectifs de scolarisation à tous les niveaux de la structure du système éducatif et aura des implications sur le financement de l'éducation dans le pays. Elle s'ajoute au fait que Madagascar connaît un niveau élevé d'analphabétisme (28,4% pour les plus de 15 ans).

Un autre défi à relever est le financement de l'éducation. Il est en grande partie à la charge des parents qui supportent 40% des charges nationales d'éducation alors que les coûts unitaires d'éducation sont plus élevés à Madagascar que dans les autres pays comparateurs. De plus les calculs de coûts montrent que les 20% les plus riches accaparent trois fois plus de ressources que les 20% les plus pauvres. Il s'agit donc de financer à l'avenir plus équitablement le développement de l'éducation.

Entre 2004-2005 et 2013-2014, les effectifs se sont accrus du préscolaire à l'enseignement supérieur. L'accroissement moyen annuel est de 8,9% dans le préscolaire, 2,8% dans le primaire, 10% et 13% dans l'enseignement secondaire général 1er et 2nd cycles, 3,6% dans l'enseignement technique et la formation professionnelle (public) et 10% dans l'enseignement supérieur.

Taux de couverture par niveau d'enseignement en 2005-2006 et en 2013-2014		
Préscolaire (Taux Brut de Scolarisation dans le cycle = Effectif Total/Population de 3 à 5	8,2	13,9
Primaire (Taux Brut de Scolarisation dans le cycle = Effectif Total/population de 6 à 10 ans)	135,4	146,5
Collège d'Enseignement Général (Effectif Total/Population de 11 à 14 ans)	31,8	49,8
Lycée d'Enseignement Général (Effectif Total/Population de 15 à 17 ans)	9,6	20,3
Technique FPI_ FTG_FPS (Nombre d'Apprenants/100 000 Hab.)	170	165
Enseignement Supérieur (Nombre d'Etudiants pour 100 000 habitants)	272	464

Source : RESEN

Les principales raisons avancées de la non-scolarisation des élèves sont : trop jeunes pour aller à l'école, les problèmes financiers, l'école trop éloignée, l'absence d'écoles ou d'enseignants... 24% des jeunes de 5 à 18 ans n'ont jamais été scolarisés.

Le système éducatif est caractérisé par un fort taux de redoublement (20% en primaire, 13% en collège). Améliorer la rétention scolaire c'est lutter contre le redoublement mais aussi augmenter significativement la quantité et qualité de l'offre de formation. En effet la continuité scolaire n'est pas assurée dans 24% des écoles et la distance entre la famille et l'école met en danger cette continuité. Elle est également fragilisée pour cause du non-respect du calendrier officiel qui fait perdre environ 25% du temps scolaire prédéfini. Cette perte de temps est renforcée par une absence trop fréquente des enseignants.

Le taux de transition du primaire au secondaire est à Madagascar de 76% et les taux d'achèvement sont de 37% au premier cycle et de 16% au second cycle de l'enseignement secondaire.

Avec une croissance démographique de 3%, Madagascar doit faire face chaque année à une augmentation de 25% du nombre d'enfants à scolariser dont la majorité dans le monde rural et dans les bas quartiers urbains.

Données de base en formation technique et professionnelle

L'EFTP atteint une faible minorité de jeunes essentiellement en milieu urbain. Il développe des filières qui ne correspondent pas tout à fait aux besoins du marché du travail. Depuis 2014 le volet emploi est rattaché à la formation professionnelle et le grand défi est désormais de former pour insérer. La FP est assurée dans :

- les lycées techniques et professionnels (LTP) qui forment les techniciens et techniciens supérieurs ;
- les centres de formation professionnelle (CFP) qui forment durant 2 ou 3 années après le CM2 ou la sixième ;
- différents établissements spécialisés dont le Centre national de formation professionnelle agricole et rurale.

L'EFTP comporte quatre types de dispositifs : la formation professionnelle initiale ou FPI qui mène à la maîtrise d'un métier, la formation technologique générale (FTG) qui permet la poursuite d'études supérieures, la formation professionnelle qualifiante (FPQ) qui comprend les formations de perfectionnement, de reconversion ou de pré-emploi et l'apprentissage des métiers de base (AMB) qui vise à la professionnalisation sinon à la modernisation des techniques traditionnelles de production.

La Politique Nationale d'Emploi et de Formation Professionnelle (PNEFP)

Adoptée en 2015 et transcrite dans une loi d'orientation, la PNEFP s'applique à l'ensemble du champ de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, du Développement des Compétences et de l'Emploi et à tous les acteurs publics ou privés intervenant dans le champ. Les principes de la PNEFP sont les suivants :

- un partenariat étroit entre pouvoirs publics, partenaires privés et partenaires sociaux tant au niveau national que sectoriel, intervenant au niveau de l'ensemble du processus d'EFTP/DC ;
- une formation technique et professionnelle partant de l'emploi et menant à l'emploi ;
- une formation technique et professionnelle sans discrimination accordant le droit d'être formé et qualifié indépendamment de sa situation personnelle et sociale et du niveau de scolarité atteint et le droit à la reconnaissance et à la certification des compétences acquises quelles que soient les modalités de son acquisition.

La PNEFP comprend 9 axes stratégiques dont six s'appliquent à l'EFTP/DC et trois à la politique de l'emploi. Elle est plus particulièrement mise en œuvre dans les cinq secteurs d'activité stratégiques que sont les secteurs du Tourisme, Hôtellerie et Restauration (T/HR), du Bâtiment et Travaux Publics/Ressources Stratégiques (BTP/RS), des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), du Textile, Habillement, Accessoires (THA) et du Développement Rural (DR).

Le Plan Sectoriel de l'Education (PSE)

Madagascar est actuellement en train d'élaborer son Plan Sectoriel de l'Education (PSE) qui implique réellement les trois ministères concernés par tous les niveaux d'éducation et de formation : le Ministère de l'Education Nationale (MEN), le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES). Le PSE vise à :

- Mettre en place une éducation fondamentale élargie, de qualité et équitable à tous ;
- Assurer la possibilité d'apprentissage et de formation tout au long de la vie ;
- Fournir les capacités et le capital humain nécessaires pour un développement durable sur les plans économique, social et environnemental ;
- Eduquer et former des citoyens responsables, vivant ensemble et en harmonie dans un environnement meilleur, épanouis, dotés de connaissances et de compétences transformatrices, vecteurs de changement et d'innovation.

La structure de la réforme comprendra :

- Une éducation fondamentale de 9 ans obligatoire et gratuite organisée en trois sous-cycles de trois années chacun. Le premier permettra la maîtrise de la langue nationale, le deuxième celle d'une seconde langue et le troisième sera constitué par les voies suivantes :

- 1/ la continuation des élèves sortants du second sous cycle fondamental vers l'enseignement général avec des notions techniques de base ;
- 2/ la continuation vers l'ETFP/DC niveau 1 qui dotera les apprenants des compétences à un métier d'ouvrier pour une éventuelle sortie du système; ou bien la continuation des études vers le niveau secondaire (lycées) ;
- L'enseignement secondaire général : il aura comme objectif principal de préparer les jeunes à l'enseignement supérieur ;
- L'enseignement technique, la formation professionnelle et le développement des compétences aura pour objectif primordial de préparer les jeunes à l'entrée dans le monde du travail. L'enseignement technique dotera le pays des techniciens dont il aura besoin tandis que la formation professionnelle favorisera l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle. Dans la période transitoire vers l'universalisation de l'enseignement fondamental, des structures appropriées dont les CFP prendront en charge les élèves sortis précocement du système.
- L'enseignement supérieur : il a comme mission de dispenser une formation de haut niveau, de produire des diplômés compétents et efficaces tout en étant évolutifs et de là, doter le pays en cadres supérieurs de très bonne qualité et en nombre suffisant. Il basculera vers le système LMD.

Le défi à relever est de donner une éducation fondamentale permettant de doter les enfants malgaches des compétences de base nécessaires pour qu'ils puissent par la suite choisir la voie qui leur semble adaptée pour dessiner et fixer leur avenir :

- soit par une voie académique (enseignement général ou enseignement technique) visant à une poursuite d'études supérieures ;
- soit par une voie professionnalisante visant à poursuivre directement des formations professionnelles pour leur insertion dans le marché de travail.

Conclusion

En matière d'éducation, Madagascar fait encore actuellement face à une déscolarisation massive qui aboutit inexorablement au sous-emploi et à la prolifération du secteur informel, le tout débouchant sur une spirale sans fin de pauvreté. Un cercle vertueux ne pourra alors être atteint que par une stratégie établissant un lien étroit entre éducation / formation et emploi et promouvant l'emploi décent grâce au développement des compétences.

MAROC

Instantané du système éducatif et de formation

Le rapport intervient après l'adoption par le Maroc d'une importante et profonde réforme de son système d'éducation et de formation intitulée « Vision stratégique de la réforme 2015-2030, Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion ». Il s'inscrit également dans une réalité socioéconomique marquée par une forte transition démographique (2,2 enfants par femme en 2014 contre 7,2 en 1962) et un fort taux d'urbanisation qui est passé de 29,1% en 1960 à 60,3% en 2014.

Les données de base concernant le niveau d'instruction de la population

Deux (2) ministères partagent actuellement la responsabilité du système d'éducation et de formation (SEF) marocain : le Ministère de L'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique (MESFCRS). Le budget consacré par l'Etat au SEF a augmenté, sur la période 2001/2013, de 7,15% en moyenne.

Le sous-système de l'Education Nationale couvre le préscolaire, le primaire, l'enseignement collégial et l'enseignement qualifiant. Il assure également un enseignement de type BTS. Il a accueilli en 2015/2016 plus de 6,9 millions d'élèves, soit une progression de l'ordre de 4,7% par rapport à l'année 2012/2013. Les filles représentent 48% de ces effectifs. Le taux brut de scolarisation au préscolaire s'établit à 59,7% en 2013. Le taux de scolarisation de la tranche d'âge 6-11 ans s'est améliorée de plus de 20 points entre 2000 et 2013 et a atteint quasiment 100% des enfants âgés de 6 à 11 ans. Le taux de scolarisation spécifique des enfants âgés de 12 à 14 ans et de 15 à 17 ans a également connu une augmentation importante (+28% entre 2000 et 2013 pour les premiers et plus 11% entre 2000 et 2016 pour les seconds). Toutefois 29,1% des enfants ne sont pas scolarisés à ce jour au niveau national.

Les données de base concernant la formation professionnelle/DCTP

Longtemps considérée comme une « voie d'échec » réservée aux élèves qui n'ont pas pu poursuivre leurs études générales, la Formation Professionnelle (FP) est devenue aujourd'hui une composante essentielle du SEF marocain grâce notamment à la réforme de 2015/2016, intitulée « Stratégie Nationale de Formation Professionnelle 2021 » (SNFP 2021).

L'organisation de la formation professionnelle

La formation professionnelle initiale (FPI), accessible aux jeunes de 15 ans et plus, comporte trois modes de formation :

- La formation résidentielle, organisée essentiellement dans les établissements de formation professionnelle (EFP) ponctuée par un stage de courte durée en entreprise ;
- La formation alternée à hauteur de 50% de sa durée dans les établissements de formation professionnelle et de 50% en entreprise ;

- La formation par apprentissage, à raison de 80% de formation au moins en entreprise, complétée d'une formation générale et technologique d'au moins 10% dans les établissements de formation professionnelle.

Ces trois modes de formation donnent accès à quatre niveaux de formation/qualification (spécialisation (S), qualification (Q), technicien (T) et technicien spécialisé (TS) avec un cinquième niveau (CAP) pour l'apprentissage. Il existe à côté de la FPI, la formation qualifiante qui débouche sur l'obtention d'un certificat et est destinée aux diplômés en quête d'emploi qui trouvent des difficultés d'insertion. Il existe enfin la formation continue (FC) qui s'adresse aux travailleurs.

Les indicateurs d'évolution de la formation professionnelle

Le nombre de stagiaires de la FP est en constante évolution. Il était de 331 981 en 2012/13 pour atteindre 450 663 en 2015/2016 avec une progression de 15% de stagiaires entre les deux dernières années. L'OFPPT en accueille plus de 60% et le secteur privé environ 25% tout en étant en forte progression. Les niveaux T et TS représentent 62% des effectifs en 2015/2016 alors que celui de CAP atteint seulement 2%. La formation résidentielle reste largement prédominante. Un peu plus de 60% des stagiaires obtiennent leur diplôme. 69% des filières de formation sont dispensées aux niveaux T et TS.

S'ajoutent à ces données les stagiaires non scolarisés ou sous-scolarisés, de 8 à 16 ans, de l'éducation non formelle (ENF). Leur nombre a doublé entre 2000 et 2016 pour atteindre plus de 96 000 stagiaires actuellement. S'y ajoutent également les étudiants de l'enseignement supérieur dont le taux de scolarisation a plus que doublé entre 2000 et 2013. Les filières des sciences et techniques représentent environ 30% des inscrits (2013).

Le continuum actuel entre éducation/formation

Le continuum **au niveau de l'enseignement général** peut être synthétisé comme suit : 90% des inscrits en première année de l'enseignement primaire en 2012 parviennent à la fin de ce cycle (avec ou sans redoublement). 71% d'entre eux parviennent à achever l'enseignement secondaire collégial et 42% d'entre eux arrivent à la fin de l'enseignement secondaire qualifiant. Toutefois les taux de l'abandon scolaire ont connu, entre 2012/2013 et 2014/2015, une sensible augmentation. Les raisons en sont : le manque de motivation, l'éloignement de l'école, les frais de scolarité ou la contrainte de contribuer au revenu de la famille. **Au niveau de l'enseignement supérieur** un nombre important d'étudiants abandonne l'université sans diplôme (64%). 25,2% de ces abandons sont enregistrés au cours de la première année, 40,2% en deuxième année et 20,9% en troisième année. Jusqu'à une date récente, la quasi majorité des universités n'acceptait pas les lauréats titulaires d'un diplôme TS alors que le diplôme est équivalent à ceux du BTS et du DUT.

Des mesures d'ordre social (cantines scolaires, bourses, internats, participation aux frais de formation, un million de cartables...) ont été mises en place pour améliorer la situation du continuum.

Les mesures d'intégration entre l'enseignement général et la formation professionnelle

La réforme du SEF entamée par le MENFP en 2013 a conduit à l'instauration de nouveaux parcours professionnels devant renforcer l'intégration entre enseignement/formation.

Dispositif de découverte progressive des métiers au primaire

Mis en place depuis deux ans, il repose sur un protocole d'information et de sensibilisation des élèves à l'importance des activités professionnelles en entreprise. Une évaluation du dispositif sera faite à partir de 2017.

Les parcours professionnels au niveau des collèges

Le parcours professionnel au niveau des collèges propose un enseignement adapté aux collégiens en fonction de l'environnement de l'établissement et permet aux jeunes scolarisés ou déjà sortis de l'école d'accéder au cycle secondaire qualifiant général, au cycle du baccalauréat professionnel, à la formation professionnelle ou au marché de l'emploi après une formation de courte durée pour exercer un métier.

Les parcours professionnels au niveau des lycées

Le baccalauréat professionnel, en place depuis 2014/2015 dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture, a été étendu, en 2015/2016, à 19 nouvelles filières de formation. Il s'agit d'une formation en alternance, organisée avec la participation des branches professionnelles, qui permet d'accéder soit à l'enseignement supérieur soit au marché de l'emploi.

Les divers parcours s'inscrivent dans un processus intégré d'information et d'orientation qui articule les diverses composantes du système d'éducation et de formation afin d'en améliorer leur complémentarité et qui instaure de nouveaux niveaux de formation de type licence et master professionnelle.

Un continuum qui donne accès à tous à l'éducation et à la formation tout au long de la vie

Des dispositifs complémentaires à ceux présentés font du SEF un système plus inclusif et plus intégré :

- Le dispositif spécifique à destination des jeunes en situation de rupture scolaire, âgés de 13 à 14 ans. Il vise à favoriser la réintégration de ces jeunes soit dans l'enseignement général soit dans la formation professionnelle ;
- L'extension de la formation par apprentissage au profit des jeunes (avec la limite d'âge de 40 ans) n'ayant pas le niveau scolaire adéquat mais qui savent lire et écrire ;
- Des mesures spécifiques au profit des jeunes du milieu rural et des familles à revenu limité afin de faciliter leur accès à la formation professionnelle ;
- Le développement de la formation continue des travailleurs. Cette formation, qui profitait exclusivement aux entreprises cotisantes, est étendue aux très petites et petites entreprises, aux travailleurs individuels (crédit de temps de formation et bilan de compétences) et aux travailleurs non-salariés.

Un continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences

Plusieurs dispositifs sont prévus à cet effet :

- Une équivalence de reconnaissance entre formation non formelle et formelle ;
- La validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP). Elle a été expérimentée et est en cours d'institutionnalisation ;

- La formation à distance : des programmes de formation ont été élaborés et sont diffusés au moyen d'une chaîne culturelle. De même il existe des plateformes de certification à distance des compétences informatiques ;
- L'instauration d'un cadre national de certification (CNC) : il est en cours de mise en place et la commission nationale de certification a déjà été instituée.

Conclusion

Le continuum entre éducation et la formation se situe au cœur du projet de société du Maroc. Il a pour but d'assurer à tout individu un processus d'insertion et d'adaptation durable et de qualité en vue du développement économique et de la cohésion sociale du pays.

MAURICE

Instantané du système éducatif et de formation

Maurice appartient à la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur si l'on se base sur ses réalisations socioéconomiques. En 2015, il se classait 63^{ème} sur 188 pays en se basant sur l'Indice de développement humain (IDH). Le revenu national brut (RNI) est estimé à environ 17 000 USD, l'espérance de vie à la naissance à 74 ans et la durée moyenne de scolarité dans le pays est de 8 ans et demi. C'est la 2^{ème} meilleure performance pour un pays africain.

Cette réussite est le fruit des investissements lourds et soutenus dans les secteurs sociaux, plus particulièrement dans l'éducation, car le pays a compris très tôt que des ressources humaines instruites et qualifiées sont un facteur clé du développement social et économique. Pendant des décennies, le gouvernement mauricien a investi un pourcentage important de son Produit intérieur brut (PIB) dans l'éducation. En 2014, on estimait à 3,9 % le pourcentage du PIB investi dans ce secteur. Conséquence, Maurice a déjà atteint l'Enseignement primaire universel (EPU). Par exemple, le taux net de scolarisation du cycle primaire s'élevait à 97 % en 2014, tandis que le taux de survie, c.-à-d. la proportion d'élèves qui commencent en 1^{ère} année et qui atteignent la dernière année du primaire, s'élevait à 99 %. Le taux brut de scolarisation (TBS) du cycle secondaire, qui englobe l'enseignement général et préprofessionnel, était estimé à 73 % en 2015. On estimait les inscriptions dans

l'enseignement supérieur à 39 %, ce qui est de loin le pourcentage le plus élevé d'Afrique (7 % en moyenne, UNESCO, 2015). En 2011, le taux d'alphabétisme des jeunes âgés de 15 à 24 ans s'élevait à 98 %. En matière d'égalité des sexes, Maurice a comblé l'écart entre les filles/femmes et les garçons/hommes à presque tous les niveaux.

L'enseignement est gratuit à tous les niveaux du système éducatif public. Le gouvernement fournit aussi le transport gratuitement, des repas, des subventions et des bourses d'études. Cette stratégie a payé, car dans l'ensemble le développement de l'éducation de Maurice figure parmi les plus élevés du continent africain. Ces réalisations n'ont toutefois pas éliminé certains défis familiers en Afrique : des taux élevés de redoublement et d'abandon à tous les niveaux, qui s'expliquent principalement par les inégalités sociales dans le pays.

Politiques et pratiques actuelles pour contrer les discontinuités

Comme indiqué ci-dessus, les principales discontinuités rencontrées par les décideurs politiques de Maurice sont dues à des problèmes d'inefficacité interne du système. L'une des questions les plus sérieuses est l'élitisme de l'enseignement primaire qui est caractérisé par un examen très sélectif à la fin du cycle. L'examen du Certificat d'études primaires (CEP) conditionne l'accès aux établissements très convoités de l'enseignement supérieur. Pour les élèves venant de milieux défavorisés et dont la maîtrise de l'alphabétisme et du calcul de base dans les deux langues (anglais et français) est inférieure aux normes, les taux d'échec et d'abandon sont très élevés. La pauvreté a aussi une autre conséquence : les élèves des groupes vulnérables et des familles dysfonctionnelles abandonnent en plus grands nombres que tout autre groupe en raison de la nécessité d'aider leurs parents financièrement en rejoignant l'emploi non qualifié (secteur informel). La langue d'instruction constitue un autre obstacle pour les enfants dont la langue maternelle est le créole. La discontinuité entre la langue parlée à la maison et celle parlée à l'école crée de sérieuses difficultés d'apprentissage.

Pour s'attaquer à ces discontinuités, le gouvernement mauricien a formulé une série de mesures politiques. Concernant les inégalités qui existent dans la société, dues aux écarts importants entre les milieux socioéconomiques (enfants pauvres et enfants plus aisés), le gouvernement a créé ce qu'il appelle, en utilisant le terme français, les Zones d'éducation prioritaires (ZEP). Les écoles des ZEP ont pour vocation de remédier aux mauvais résultats des écoles primaires. Elles sont créées dans les régions où les élèves obtiennent moins de 40 % du taux de réussite à l'examen du Certificat d'études primaires. Pour élever le niveau de réussite des écoles des ZEP, on accorde l'autonomie et les moyens aux directeurs et à leurs équipes d'élaborer une vision et une mission communes et de mettre en œuvre un plan de développement scolaire en collaboration avec tous les autres acteurs de l'éducation, c.-à-d. les parents, les associations communautaires, les ONG et les entreprises.

Les inégalités sont également abordées à travers l'adoption d'une politique linguistique qui reconnaît l'utilisation du créole comme langue d'instruction. Citons d'autres politiques spécifiques comme l'Éducation pour les besoins spéciaux pour

prendre en charge les enfants souffrant de certains handicaps. Les élèves qui ont échoué deux fois au Certificat d'études primaires ont maintenant la possibilité de rejoindre l'enseignement préprofessionnel (EPP). C'est un programme de quatre ans qui vise à faciliter la transition vers la poursuite d'études professionnelles et/ou le marché du travail. L'EPP est axé sur un travail de remise à niveau mettant l'accent sur l'alphabétisme et la numératie de base pendant les deux premières années. Il est important de noter que les trois premières années sont passées dans l'enseignement secondaire. Après la troisième année, les élèves sont envoyés dans un centre préprofessionnel où on leur présente un éventail de métiers.

Il existe également des collaborations intersectorielles entre le ministère de l'Éducation et d'autres ministères comme : (i) le ministère de l'Égalité des genres, du Développement de l'enfant et du Bien-être de la famille propose des formations aux femmes pour leur permettre d'être employées ou impliquées dans des activités génératrices de revenus ; (ii) le ministère de l'Agriculture, de l'agro-industrie et des Ressources naturelles enseigne les techniques agricoles pour produire des fruits et des légumes, etc.; et (iii) le ministère de la Pêche s'adresse à ceux qui sont impliqués le secteur de la pêche afin qu'ils acquièrent des qualifications et des compétences.

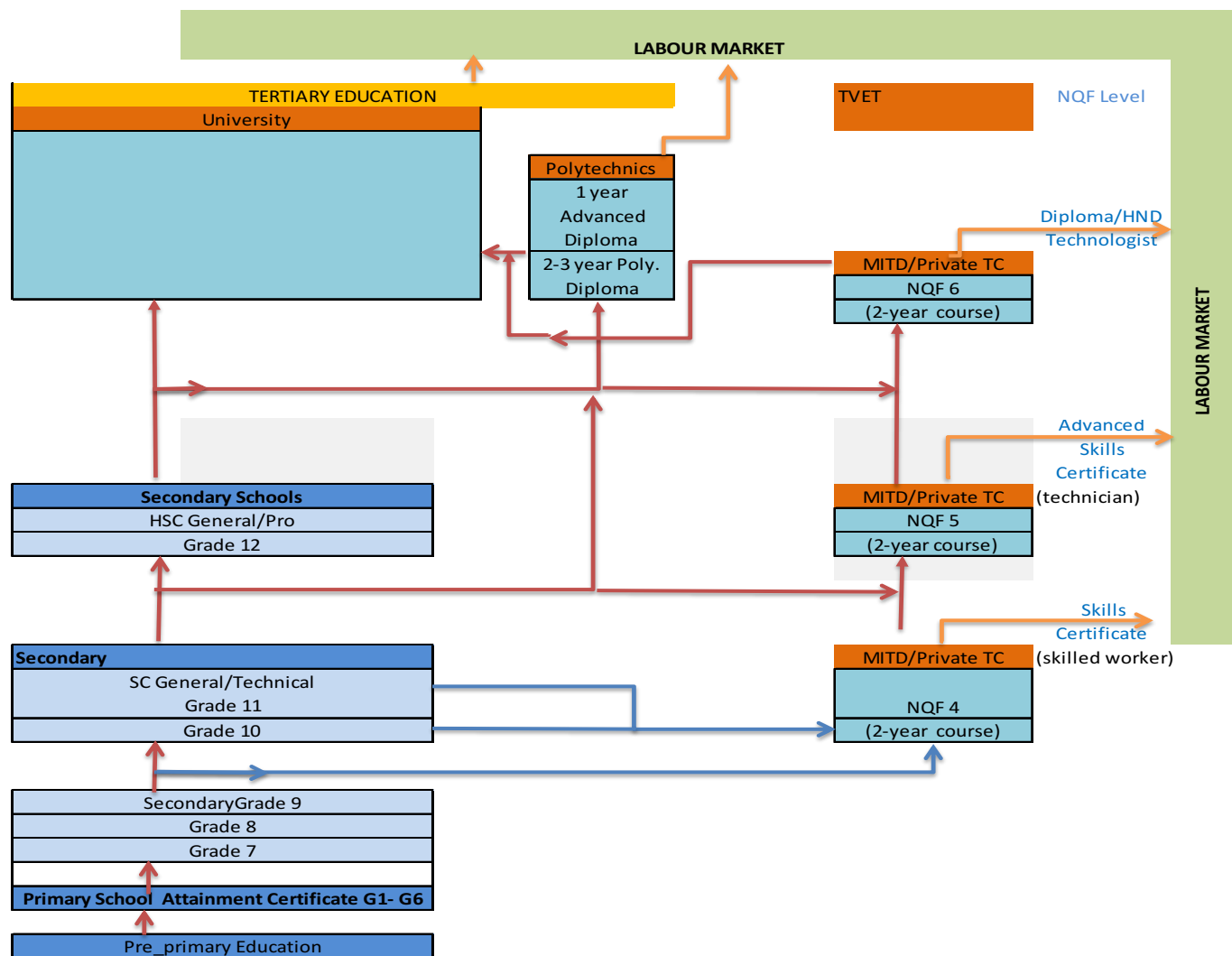
Des activités de formation de remise à niveau de la seconde chance sont également organisées par différentes entités sous la tutelle de plusieurs ministères. Par exemple, le ministère de l'Égalité des genres, du Développement de l'enfant et du Bien-être de la famille a des programmes d'alphabétisation des adultes ancrés dans ses activités de formation. Les cours sont conçus pour fournir aux femmes les compétences de base en écriture, en lecture et en calcul, leur permettant ainsi de se débrouiller dans la vie quotidienne.

Le gouvernement a également mis en place un programme de la seconde chance pour ceux qui ont abandonné l'école et qui ne travaillent pas ni ne suivent de formation (NETT). Il promeut les compétences alphabétiques et numériques des jeunes âgés de 16 à 21 ans. Outre cette formation gratuite, les élèves ont droit à une allocation, des supports pédagogiques gratuits et un soutien psychologique. À l'issue de ce programme de formation, les élèves peuvent s'inscrire dans un programme de formation professionnelle pour apprendre un métier de leur choix.

Créer un cadre juridique et organisationnel propice au continuum

Le nom de l'organisation chef de file chargée de l'éducation et de la formation reflète la dimension multisectorielle du continuum : *le ministère de l'Éducation et des Ressources humaines, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*. La **Vision du ministère** est : *une Éducation de qualité pour tous et une base de Développement des ressources humaines pour transformer Maurice en une nation intelligente à l'avant-garde des progrès mondiaux et de l'innovation*. Le **mission du ministère** est : *(i) développer une culture de la réussite et de l'excellence en promouvant un système d'éducation et de formation inclusif et intégré, complet et holistique; (ii) favoriser l'innovation et générer de nouvelles connaissances pour le développement socioéconomique et durable de la nation; (iii) assurer des possibilités d'apprentissage accessibles à tous, doter les apprenants de valeurs et de compétences pour approfondir leur croissance personnelle, renforcer leur pensée critique et exploratoire et les encourager à innover et à s'adapter aux changements*

dans un environnement de plus en plus globalisé. Pour réaliser la vision et la mission, le système d'éducation et de formation est organisé comme suit :



Pour assurer la coordination intersectorielle, les lois suivantes ont été adoptées : LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES 2003 qui a pour objectif de : (a) promouvoir le développement des ressources humaines conformément aux objectifs économiques et sociaux nationaux ; (b) stimuler une culture de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie au niveau individuel, organisationnel et national pour l'employabilité et accroître la productivité ; (c) donner aux ressources humaines l'impulsion nécessaire pour réussir la transformation du pays en une Économie du savoir. LA LOI SUR L'AUTORITÉ DE QUALIFICATIONS DE MAURICE 2001 ; LA LOI SUR LE CONSEIL NATIONAL D'ÉQUIVALENCE, 1986.

Conclusions/observations : Le gouvernement mauricien a également créé un Cadre national de certification auquel a été annexé un mécanisme de Reconnaissance des acquis de l'apprentissage pour faciliter la création d'une filière entre les sous-secteurs, assurant ainsi un continuum entre l'éducation et la formation.

NIGER

Instantané du système éducatif et de formation

Jusqu'à l'adoption en 2012 par le Gouvernement de la Lettre de politique éducative pour la période 2013-2020 et l'élaboration du Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation PSEF 2014-2024) le développement du système éducatif n'était pas perçu de façon holistique ou systémique. La nouvelle politique éducative, accompagnée du programme sectoriel s'est ainsi proposée de mettre en cohérence les différents segments du système éducatif nigérien par la mise en œuvre d'une stratégie globale d'éducation et de formation efficiente et efficace.

La nouvelle architecture du système prévoit des passerelles entre les différents segments du système d'enseignement général à l'Enseignement et la Formation Professionnels et Techniques (EFTP). Elle assigne à l'EFTP de faire passer la proportion des apprenants de 8% en 2009 à 25% en 2015 et à 40% en 2021 par rapport aux apprenants de l'enseignement secondaire. Le Gouvernement vise ainsi à développer le continuum éducation-formation en orientant les élèves de l'enseignement général vers les formations professionnalisantes et à leur permettre d'accueillir à terme plus d'apprenants issus de l'enseignement primaire que l'enseignement secondaire général.

Les données de base concernant le niveau d'instruction de la population

La mise en œuvre du Plan Décennal de l'Education a contribué à l'amélioration de l'accès et de la couverture au cycle de base 1. En effet le taux brut d'admission a connu une très forte évolution (49,8% dont 41,3% pour les filles en 2002 à 98,7% dont 92% pour les filles en 2010) soit un gain global de 48,9 points pourcentage. Sur la même période, le taux brut de scolarisation a connu une progression sensible (de 41,7% dont 33,3% pour les filles à 72,9% dont 63,9% pour les filles). Aussi des progrès significatifs ont été enregistrés en matière de qualité. A titre illustratif, le taux d'achèvement a doublé en passant de 24,7% en 2002 à 49,3% en 2010 et le pourcentage de redoublants a considérablement diminué de 10% à 4,1%.

Effectif CM2 (estimé) en juin de l'année 2014

Années	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Effectifs estimés	290 302	313 363	338 256	365 126	394 130	425 439	459 235

Ces effectifs devaient être pris en charge, à la sortie, à hauteur de 75% par le Ministère des Enseignements Secondaires, de 15% par le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques et de 10% par les Ministères en charge de la Jeunesse et de la Culture. L'enseignement général en a pris la plus grande part suite au manque d'infrastructures des autres ministères.

Les données de base concernant la formation professionnelle/DCTP

Jusqu'en 2014, l'orientation des élèves de l'enseignement général à l'EFTP ne concernaient que les élèves titulaires du Brevet d'Etudes du Premier (BEPC), eux-mêmes en nombre limité, en vue de leur entrée dans les lycées professionnels ou techniques et les Centres de Formation Professionnelle et Technique de niveau moyen. C'est à partir de 2014 avec la suppression du Certificat de Fin d'Etudes Primaires du Premier Degré, que l'orientation des flux d'élèves issus des classes de CM2 s'est faite non seulement vers les CEG, mais aussi vers la FP.

La proportion des élèves de l'enseignement technique base 2 (formations CAP) et moyen (formations BEP, Bac technique et Bac professionnel) a représenté, en 2014/2015, 6,21% des effectifs de l'enseignement secondaire. Au nombre des apprenants de l'EFTP, ceux destinés aux formations CAP étaient les moins nombreux car ces formations, de niveau base 2, n'ont été dispensées jusqu'en 2014 que dans deux centres tous situés à Niamey.

Les projections à l'horizon 2020/21 prévoient une nette augmentation des élèves en EFTP dans les collèges d'enseignement technique ou CET (78 en 2016) et dans les centres de formation aux métiers ou CFM (244 en 2016). Les CET accueillent les enfants pour les formations CAP de quatre années. Les CFM prennent en charge les formations professionnalisantes au bénéfice des enfants qui ne peuvent plus poursuivre leurs études après les classes de CM2. Dans les faits, pour la rentrée 2015-2016, les CFM accueilleront 14053 apprenants quand 476 apprenants seulement seront au niveau des CET.

Comment réduire la discontinuité entre éducation et formation au bénéfice des jeunes

Les causes de la discontinuité

Elles sont, au Niger, liées au manque d'articulation entre les sous-secteurs du système éducatif ; (i) aux conditions matérielles d'accueil des jeunes et (ii) à la distance qui existe entre le contenu de l'enseignement et les réalités économiques et sociales et (iv) au manque de qualité de l'enseignement et des enseignants,

Au niveau des conditions matérielles. Le METFP n'a pas assez d'infrastructures pour accueillir les effectifs projetés. Il en est de même pour les Ministères de la Jeunesse et de la Culture. L'Enseignement secondaire général qui devait absorber 75% des flux s'est trouvé obligé de prendre en charge les 10% destinés à la jeunesse et à la culture.

Au niveau de la distance qui existe entre le contenu de l'enseignement et les réalités. Il existe un problème de pertinence externe des formations qui ne répondent pas en termes de profils et de compétitivité aux besoins du marché. Les études réalisées par l'observatoire de l'Emploi et la Formation Professionnelle (ONEF) sur différents secteurs visent à contribuer à une mise en place réussie des formations et à une meilleure formation des enseignants.

3.2. Les pratiques en cours de prévention et de remédiation

Elles concernent les mesures suivantes :

- L'obligation scolaire jusqu'à 16 ans. Il faut pour cela développer l'éducation post-primaire et notamment les parcours de formation professionnalisant.
- Le renforcement des CET : la mise en place de ce type de dispositif constitue une innovation et permet à ces élèves en fin de CM2 de préparer le CAP.
- Le déploiement des CFM : ce sont des dispositifs de niveau Base ouverts au profit des non scolarisés, déscolarisés, artisans pour des formations de 18 mois.
- Des formes d'alphabétisation fonctionnelle pour des élèves sortis précocement de l'EPT selon des dispositifs appelés « passerelles » ou « centre d'éducation alternative ».
- Des formations d'insertion qualifiantes et des activités communautaires d'éducation-formation-insertion en milieu rural dans le cadre des CFM ou des Centres du Service National de Participation dont des projets de champs écoles et des projets d'alphabétisation liés à l'apprentissage des métiers.
- Des formations à une meilleure pratique du métier (compétences de base et compétences spécifiques) au bénéfice des salariés des entreprises formelles.
- Une élévation du niveau de connaissances et de compétences des artisans, des agriculteurs et des entrepreneurs du secteur informel et des apprentis de l'apprentissage traditionnel notamment avec l'appui du Fonds de Formation (FAFPA).

Comment instituer le continuum en donnant accès à l'éducation et à la formation à tous tout au long de la vie

Deux grandes orientations sont mises en œuvre. La première consiste à donner accès aux familles notamment en milieu agricole et rural à des programmes et dispositifs éducatifs diversifiés de qualité. Cette orientation passe par l'action de la

Direction Nationale de l'Apprentissage, des CT, des CFM et des dispositifs tels que le « Site Intégré de Formation Agricole (SIFA) » qui sont appuyés par la coopération suisse. La deuxième orientation a pour but d'analyser la manière dont les établissements publics et privés évoluent pour prendre en compte les demandes de connaissances et de compétences de l'ensemble des populations qui n'ont pas eu accès à un socle minimum de connaissances et de compétences. Ainsi la coopération luxembourgeoise appuie des actions qui subventionnent les établissements publics et privés en vue de développer les formations professionnalisantes de courte durée.

Comment établir un continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences ?

Le Niger est passé du concept d'ETFP à celui de DCTP dans la mesure où les compétences s'acquièrent dans des dispositifs formels, mais également non formels et informels de formation. L'établissement du continuum passe donc par l'établissement du droit de tous à une certification des connaissances et compétences acquises quels que soient leurs modes d'acquisition. La loi sur les principes fondamentaux de l'ETFP prévoit le droit à la certification pour tous et le recours à cet effet à la VAE. Pour rendre possible cette certification le Ministère a réalisé les référentiels de compétences et de certification pour 25 métiers. L'établissement du continuum exige également la conception et mise en place d'un cadre national de certification. Celui-ci est en cours d'élaboration notamment au moyen de l'élaboration d'un cadre méthodologique de certifications et de validation et de l'élaboration d'un cadre méthodologique d'élaboration des programmes selon l'Approche Par Compétence (APC). Ces dispositifs ne sont donc pas encore opérationnels même si le processus est avancé pour mettre en place les organes et structures devant assurer leur fonctionnement, leur pérennisation et répondre ainsi l'attente des milliers de jeunes nigériens qui ont acquis des expériences professionnelles et qui attendent qu'elles soient validées et certifiées.

Conclusion

Le Niger est passé du concept de l'ETFP à celui de DCTP c'est-à-dire à une logique de développement des compétences décentralisé, réglementé et basé sur les partenariats. Il est passé d'une logique orientée vers les diplômes à une logique de compétences, d'une logique de l'offre à une logique de demande et, enfin, de la logique d'un système uniquement fondé sur le secteur éducatif et scolaire à une diversité de cursus d'apprentissage englobant les systèmes d'apprentissage formel, non formel et informel et le dialogue avec les autres secteurs et parties prenantes.

TCHAD

Instantané du système éducatif et de formation

Situé au cœur de l'Afrique Centrale, le Tchad est aussi bien membre de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) que de la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC). Il est producteur de pétrole depuis 2003. Toutefois les activités agro-pastorales et halieutiques restent le moteur de l'économie nationale, même si ces activités sont fortement dépendantes des aléas climatiques. Les efforts du pays visent la diversification économique et l'amélioration des conditions de vie de la population. Le Tchad a fait de l'éducation et la formation la clef de voûte de l'accessibilité de la population sur le marché de l'emploi.

Données de base de l'instruction de la population tchadienne

Elles peuvent se résumer comme suit.

- Taux brut de scolarisation : 106% ;
- Taux net de scolarisation ; 50,9% ;
- Taux d'achèvement : 41,8% ;
- Taux de transition vers le secondaire : 28,3% ;
- Taux de transition vers le supérieur : 19,6%

Si le TBS signifie que le système a les moyens d'accueillir théoriquement tous les élèves, le taux d'achèvement montre que la scolarisation universelle est loin d'être atteinte. Seulement 35% des femmes de 15 à 24 ans sont capables de lire une phrase courte et simple sur la vie quotidienne. Les structures scolaires sont par ailleurs inégalement réparties sur l'étendue du territoire.

Données de base concernant l'ETFP

Il existe une volonté manifeste de développer l'ETFP qui s'est manifestée notamment par la création en février 2016 du Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers (MFPPM), l'enseignement technique restant rattaché au Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique (MENPC). Le Tchad dispose toutefois d'un appareil de formation professionnelle relativement restreint dans sa dimension physique et dans la diversité des filières qui y sont créées. Les indicateurs montrent un accès très limité à l'ETFP.

- Taux brut de scolarisation : 17,5% ;
- Taux d'achèvement : 37% ;
- Taux de jeunes professionnalisés en situation de travail : 11% ;
- Taux de jeunes ni à l'école, ni en formation professionnelle ni au travail : 61%.

Les contraintes à l'accès à l'ETFP sont liées à l'insuffisance de structures dont la plupart est concentrée dans la capitale. 1,12% seulement du budget de l'Etat est alloué à ce sous-secteur de l'éducation.

Comment réduire la discontinuité entre éducation/formation au bénéfice des jeunes

La persistance au Tchad d'un fort taux d'analphabétisme, touchant surtout les femmes et les enfants, réduit l'effort de la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous et ceux des OMD.

Les causes de la discontinuité :

- le manque de qualification technique et pédagogique du personnel enseignant ;
- le phénomène récurrent des écoles à cycles incomplets ;
- le manque d'offre en éducation formelle et non formelle ainsi que la trop grande distance école/famille ;
- l'insuffisance du dispositif de formation professionnelle et la très grande faiblesse de la formation en alternance et par apprentissage ainsi que de son niveau de qualification ;
- l'obsolescence des équipements ainsi que le manque de confort et de qualité d'accueil des établissements scolaires et le coût trop élevé, notamment de l'ETFP ;
- Le faible mécanisme de transition entre l'éducation, la formation et le monde du travail et la faible complémentarité et articulation entre les formations initiale et continue ;
- le mariage précoce et les grossesses non désirées pour les filles.

Les pratiques en cours de prévention et de remédiation

La création du MFPPM a eu pour but de tout mettre en œuvre pour rendre accessible la formation professionnelle aux populations rurales, aux groupes vulnérables et surtout de valoriser les ressources humaines. Elle a eu notamment pour objectifs de créer un cadre législatif et réglementaire approprié, de renforcer les compétences de tous les personnels administratifs et enseignants, de renforcer le partenariat avec le monde professionnel et d'augmenter les capacités d'accueil et de financement de la formation professionnelle.

Le développement de la FPC est pour le moment négligé bien qu'il soit un élément stratégique de prévention et de remédiation. Elle doit notamment permettre aux enseignants de faire leur métier avec le plus de compétences et d'efficacité possibles. La formation continue des enseignants communautaires travaillant dans la région du Lac Tchad est bon un exemple de lutte contre la discontinuité au bénéfice d'enfants traumatisés par les exactions de Boko Haram.

Instituer le continuum en donnant accès à la formation tout au long de la vie

Les divers niveaux d'éducation en place sont : l'enseignement fondamental de 9 années qui donne accès au Brevet d'Etude Fondamental (BEF), le secondaire général sanctionné par le baccalauréat, le secondaire technique sanctionné par le BEP et le BT, le technique professionnel moyen délivré dans les centres de formation technique et professionnelle et donnant accès au diplôme de fin de formation technique et professionnelle (DFFTP) et, enfin, l'enseignement supérieur organisé selon le système LMD. L'enseignement non formel prend en charge les enfants de 9 à 14 ans qui sont hors système scolaire et leur donne une formation professionnelle mais l'offre est largement insuffisante au regard de la demande. Les centres d'alphabétisation sont peu fréquentés. Il existe plusieurs autres voies en faveur du continuum (dispositifs en faveur des nomades, en faveur de l'insertion des jeunes, en

faveur de la population rurale), mais tout continuum de type formel demande de passer par l'acquisition des diplômes existants.

Comment établir un continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des compétences tout au long de la vie

Le Tchad considère l'EFTP comme une alternative à la réduction de la pauvreté et au développement économique durable. Il a de ce fait pris plusieurs mesures allant dans ce sens :

- Le développement d'une offre de formation au niveau des différents ministères (Travail, Tourisme et Artisanat, Agriculture...) ;
- La création de capacités institutionnelles de gestion : le comité national pour l'éducation et la formation en liaison avec l'emploi (CONEFE), le fonds de financement de la formation (FONAP), un observatoire de l'éducation, de la formation et de l'emploi (OBSEFE), une cellule de coordination et de suivi ;
- Un ensemble de programmes et de stratégies concernant l'éducation, la formation et l'alphabétisation ;
- Une stratégie de gestion des établissements leur permettant de mieux adapter l'offre à la demande ;
- Un cadre législatif définissant les orientations et les partenariats à promouvoir dans les domaines de l'éducation et de la formation ;
- Une politique de formation continue des enseignants et formateurs communautaires et qui permet notamment aux enseignants et maîtres communautaires d'intégrer progressivement le corps des enseignants.

Si le système éducatif tchadien permet d'accéder à l'éducation et à la formation du préscolaire jusqu'au cycle universitaire aussi bien dans les domaines de l'enseignement général, technique que de la formation professionnelle, il ne permet pas, en raison de l'absence de VAE, de partir du marché de travail avec des acquis de connaissances et de compétences certifiées.

Conclusion

Pour établir un véritable continuum, le Tchad doit construire une stratégie globale introduisant :

- de nouveaux modes de formation (alphabétisation fonctionnelle, spécialisation, alternance, apprentissage, cours du soir ou de fin de semaine, formations modulaires...) ;
- un dispositif de VAE permettant de valoriser les connaissances et compétences acquises en situation de travail et de valoriser ceux qui interviennent dans le secteur informel afin d'améliorer leur condition de vie en exerçant un travail décent ;
- le développement d'un partenariat avec les entreprises en formant les artisans de l'apprentissage traditionnel et en développant la formation en alternance ;
- des centres d'éducation non formelle afin de permettre aux très nombreux enfants non scolarisés et déscolarisés (807 000 de 9 à 14 ans en 2009) d'avoir une scolarité de 4 années et de pouvoir ainsi être admis en 6^{ème} ou dans les centres de Formation Technique et Professionnelles ou encore entrer dans la vie active. Cette innovation devra contribuer à l'éducation inclusive à laquelle le Tchad a souscrit.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Un Aperçu du système éducatif et de formation

Considéré comme partie intégrante du système éducatif, le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel (ETP) est inscrit comme une des priorités du gouvernement de la RDC. Il s'agit de produire une main-d'œuvre qualifiée et compétitive dont le pays a besoin pour son émergence et pour résoudre l'épineux problème de l'emploi des jeunes qui menace la paix sociale. Toutes ces raisons expliquent pourquoi le gouvernement a créé en décembre 2014 un ministère dédié spécifiquement à l'ETP.

Données de base de l'instruction de la population

a) **Taux de scolarisation brut EPT** : quasiment 100% des enfants accèdent en 2015 à l'école primaire contre 66% en 2012.

b) **Taux d'achèvement EPT** : 62% en 2014 contre 29% en 2000. Par contre, on peut signaler un fort taux d'abandons.

c) **Taux de transition vers l'enseignement secondaire** : 70% en 2012 entre le primaire et le premier cycle de deux ans et 58% entre le premier et le second cycle du secondaire.

d) **Taux de transition vers l'enseignement supérieur** : le nombre d'étudiants est en nette progression de 264 à 476 pour 100.000 habitants. Le taux brut de scolarisation supérieur tertiaire est de 6,5 % en RDC contre une moyenne de l'Afrique subsaharienne de 8,2%. Le TBS à l'horizon 2025 restera en deçà de 10 %.

Le budget de l'éducation est passé de 6,4% en 2010 à 13,5% du budget national en 2014. Mais 95% des dépenses sont consacrées aux salaires des enseignants ce qui laisse peu de place pour les dépenses de qualité.

Données de base en formation technique et professionnelle/DCTP :

Les enquêtes 1-2-3 de 2005 ont démontré qu'il existe un lien direct de causalité entre la pauvreté et l'emploi. En effet, 70% des pauvres sont au chômage ou en situation de sous-emploi. Aussi la tranche d'âge de 15-35 ans, qui représente plus de 25% de la population, enregistre un taux de chômage de 28% au moment où la moyenne nationale est estimée à 6%. Le fait que les jeunes de 15 à 24 ans connaissent un taux de chômage de 17,8% et représentent plus de la moitié de la population active oblige à repenser la politique de formation professionnelle et d'insertion de ces jeunes dans le marché du travail.

- Taux de scolarisation ETP : 20% des apprenants.
- Nombre de jeunes en apprentissage traditionnel et rénové : ces dispositifs relèvent du ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale (MAS) qui prévoit de former 360 000 jeunes par an dans des formations qualifiantes et d'insertion.

- Nombre/taux de jeunes professionnalisés en situation de travail : l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP) est chargé de la promotion professionnelle et de l'insertion des travailleurs dans l'emploi et de la formation rapide de nouveaux travailleurs jeunes et adultes.
- Nombre de jeunes ni à l'école ni en formation ni au travail. 82% d'enfants de 5–17 ans soit 7,6 millions environs, dont une forte proportion des filles et d'enfants issus de milieux défavorisés, restent exclus du système éducatif.

La RDC connaît une carence importante de données sur la formation professionnelle et le marché du travail ce qui explique le manque de renseignements fiables à ce sujet.

Causes et remèdes de la discontinuité entre éducation/formation et pistes de réduction

Les causes de la discontinuité peuvent être analysées comme suit.

- Le manque de qualité et de pertinence de l'enseignement et la sous-qualification des enseignants. Seulement 17,4% des enseignants secondaires publics sont qualifiés et 63% d'entre eux enseignent en milieu urbain.
- L'ETP est peu développé et connaît de fortes carences aux niveaux du contenu, de la pédagogie et des équipements.
- Les conditions d'accueil matériel des jeunes sont mauvaises : 60% des établissements n'ont pas de point d'eau, 87% pas d'électricité. 90% des établissements ont des équipements absents ou inadéquats.
- La contribution financière des parents peut atteindre jusqu'à 70% des coûts dans certaines provinces.
- L'ETP est perçu comme un enseignement réservé aux élèves en situation d'échec.
- Les contenus de l'ETP sont obsolètes par rapport à la réalité socioéconomique et n'impliquent pas de partenariat avec les entreprises.
- Le manque de coopération entre les sous-secteurs de l'Education. Elle s'exprime notamment par le fait que les dispositifs des ministères ayant en charge directe l'éducation primaire, secondaire dont l'ETP, et supérieur sont considérés comme formels tandis que ceux dépendant du MAS ou du ministère des Sports et de la Jeunesse (MINEJES) sont considérés comme non formels.

Les remèdes à la discontinuité sont essentiellement des dispositifs non formels et mis en œuvre par le MAS. Ils se déclinent comme suit.

- Le rattrapage scolaire du niveau primaire pour les enfants déscolarisés ou non scolarisés, âgés de 9 à 14 ans. La durée de la formation est de 3 ans.
- L’alphabétisation scolarisante des jeunes (durée de 1 à 3 ans) qui leur permet d’acquérir les compétences de base.
- L’apprentissage professionnel en centre qui prépare en 3 années les jeunes à intégrer un métier.
- L’alphabétisation fonctionnelle des adultes d’une durée de 1 à 6 mois et leur professionnalisation au moyen de formations modulaires.

L’analyse des parcours d’éducation et de formation mise en place

Le système formel de l’éducation est caractérisé par une faible couverture géographique des écoles de niveaux secondaire et supérieur. La faible fréquentation scolaire, la sous-qualification des enseignants couronnée par une faible efficacité interne, traduisent un taux de déperdition très élevé. Le système non formel accuse lui-aussi des lacunes face aux taux élevés de déperdition et d’analphabétisme, malgré ses multiples programmes de rattrapage scolaire, d’apprentissage professionnel et d’éducation tout au long de la vie.

Le taux d’analphabétisme reste élevé : 30,3% dont 17% pour les hommes et 42,8% pour les femmes. L’objectif est de réduire ce taux de 10% par an en renforçant le rattrapage scolaire au niveau primaire, l’alphabétisation initiale, scolarisante et fonctionnelle ainsi que l’apprentissage et la formation professionnelle. Les données disponibles sur la période 2006/2010 montrent que si le rattrapage scolaire a doublé sur cette période, l’alphabétisation et l’apprentissage professionnel ont fortement reculé. Des mesures ont été prises pour établir des passerelles entre éducation formelle et non formelle. La mise en place du ministère de l’EPT devrait permettre de renforcer les formations professionnalisantes avec l’aide notamment de l’INPP et de la Chambre des Métiers et de l’Artisanat en cours de création.

Etablissement d’un continuum par la reconnaissance de tous les modes d’acquisition des connaissances et des compétences

Le METP, créé en 2014, a reçu pour missions de :

- Créer un cadre national de certification (CNC) ;
- Améliorer les liens entre connaissances et compétences ;
- Rapprocher les besoins de qualification du marché du travail ;
- Renforcer la cohérence du système.

Le CNC en cours d’élaboration a pour but de redéfinir les niveaux de techniciens, mais également d’instaurer des formations de courte durée en alternance et de mettre en œuvre la validation des acquis de l’expérience (VAE). Il sera ainsi possible d’entrer en formation professionnelle après le cycle de l’EPT ou par VAE et d’y acquérir le niveau d’ouvrier certifié (A 4). Une fois ce niveau acquis, jeunes et adultes pourront continuer à se former pour acquérir le niveau de technicien A3 ou A2, ce dernier donnant accès à l’université. Le dispositif de formation donnant accès au niveau d’ouvrier certifié A4 est réalisé en alternance/apprentissage. Il est destiné aux jeunes à partir de 14 ans comme aux adultes que l’entreprise souhaite recruter. Même

s'il est en principe déjà actif, le CNC deviendra un guichet unique seulement à l'horizon 2030.

Conclusion

Même si la situation de l'ETP reste sombre ainsi que celle de la continuité entre éducation et formation, une lettre de politique éducative a été signée entre les quatre ministres impliqués dans l'éducation et la formation afin de mettre en route une politique commune permettant d'explorer les voies et moyens de moderniser le pays par l'éducation inclusive et de tracer la linéarité de la formation des jeunes. Par ailleurs une stratégie sectorielle 2016/2025 a été élaborée en lien avec les PTF et le ministère de l'EPT est en train de finaliser sa propre stratégie pour la fin de 2016. Si le chemin à parcourir reste encore long, la mise en place des instruments de gestion du système augure déjà une éducation et une formation au service de l'émergence du pays.

RWANDA

Instantané du système éducatif et de formation

Pour un pays que l'on pensait au bord de l'effondrement social et économique total à la suite du génocide de 1994, le Rwanda s'est non seulement complètement redressé, mais il a fait des avancées impressionnantes vers la réalisation de l'une des étapes majeures de ses objectifs de développement socioéconomique. Sur le plan économique, l'économie du pays s'est développée de 7 à 8 % en moyenne depuis 2003 et les dividendes de cette croissance ont été investis dans des secteurs sociaux comme la santé et l'éducation. Au titre de la Vision 2020 du pays qui vise à transformer le Rwanda d'une économie à revenu faible à une économie à revenu intermédiaire au cours des 4 prochaines années, le gouvernement a prévu de réaliser l'enseignement primaire universel et d'accroître nettement l'accès aux niveaux supérieurs de l'enseignement.

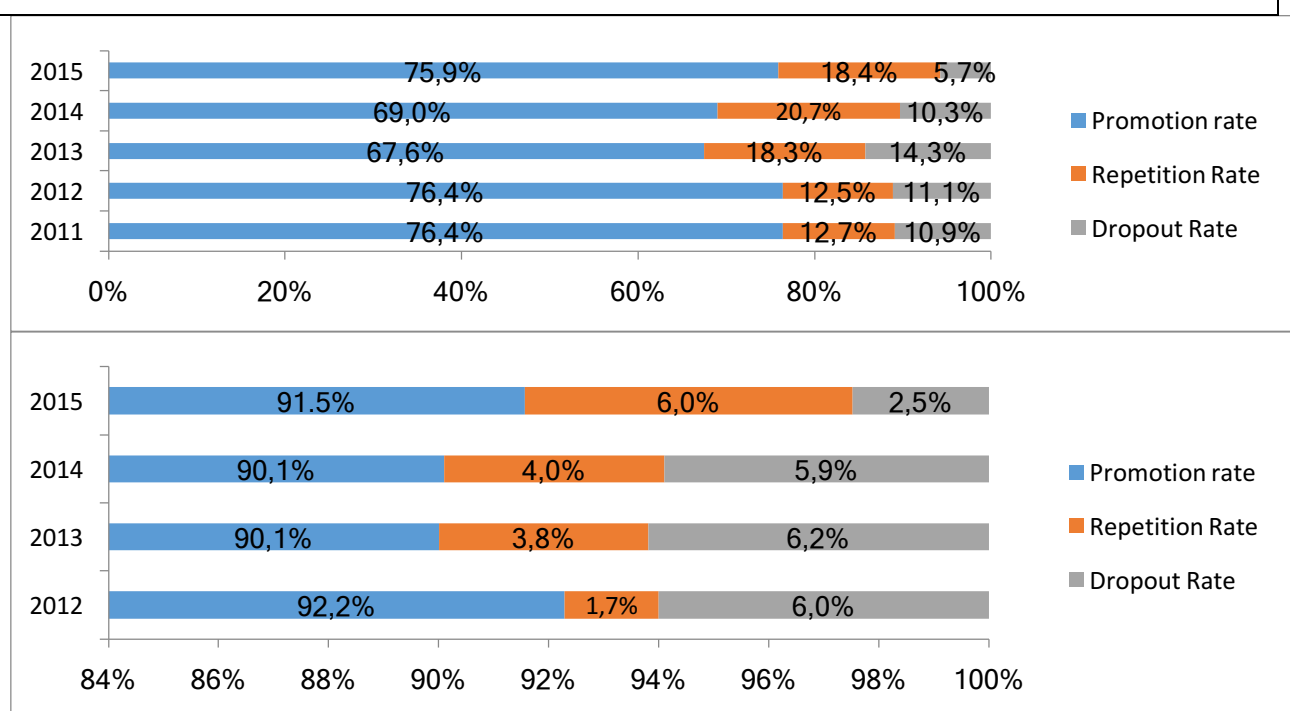
Continuités et discontinuités : statistiques clés

En termes d'accès, la scolarisation à tous les niveaux est en hausse. L'éducation préscolaire a un taux brut de scolarisation (TBS) de 17,5 % et les taux de scolarisation de l'enseignement primaire approchent de la réalisation de l'enseignement primaire universel. En 2015, le TBS était estimé à 135 % et le taux net de scolarisation (TNS) à 96,9 %. Dans le secondaire, les TBS et TNS s'élevaient respectivement à 40,7 % et 35,7 % en 2014. Il convient de noter que le TBS de l'enseignement secondaire rwandais est supérieur à la moyenne d'Afrique subsaharienne (36 %). Concernant l'EFTP qui se compose des Centres de formation professionnelle (VTC), des Écoles secondaires techniques (SSS) et des Écoles

polytechniques, les inscriptions ont également augmenté de 77,5 % entre 2010 et 2014. L'accès à l'enseignement supérieur s'améliore aussi, car le secteur privé fournit des possibilités supplémentaires d'accès. Le nombre total d'inscriptions en 2014 s'élevait à 87 013 étudiants et les inscriptions dans les établissements publics d'enseignement supérieur en représentaient moins de la moitié (37 759). Le taux d'alphabétisme de la population âgée de 15 et plus s'élevait à 68,3 % en 2012. L'éducation des adultes est une stratégie clé de l'éducation de la Vision 2020 du Rwanda et des programmes d'éducation des adultes sont en place pour prendre en charge les besoins d'apprentissage et de formation de tous les segments de la population.

À la lumière de ce qui précède, on devine que l'efficacité interne du système éducatif reste une préoccupation au Rwanda malgré les investissements réalisés par le gouvernement. Comme le montrent les tableaux ci-dessous sur l'enseignement primaire et secondaire, il reste des problèmes en matière de redoublement et d'abandon.

TAUX D'AVANCEMENT, DE REDOUBLEMENT ET D'ABANDON DU PRIMAIRE DE 2012 A 2015



TAUX D'AVANCEMENT, DE REDOUBLEMENT ET D'ABANDON DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE DE 2013 A 2015

Parmi les causes de discontinuités, nous avons identifié les suivantes : la faible motivation des enseignants, les programmes scolaires inadaptés, l'introduction soudaine et non planifiée de l'anglais comme langue d'instruction, la faiblesse du développement professionnel des enseignants, le manque de préparation suffisante pour la décentralisation de la gestion scolaire au niveau des provinces et des districts, la mauvaise qualité due au ratio élèves-enseignant élevé (62 pour 1), l'insuffisance des matériels d'enseignement et d'apprentissage, la faiblesse du leadership et de la gestion scolaire, etc.

Politiques et pratiques actuelles pour contrer les discontinuités

Pour aborder les problèmes de qualité et de pertinence du système, le gouvernement du Rwanda a adopté les politiques suivantes axées sur : (i) améliorer les capacités professionnelles des enseignants en matière de pédagogie pour le nouveau programme scolaire basé sur les compétences (PBC) récemment adopté, et améliorer leur maîtrise de la langue anglaise devenue soudainement la langue d'instruction ; (ii) attirer des enseignants qualifiés des pays voisins (Communauté d'Afrique de l'Est) pour améliorer l'utilisation de l'anglais comme langue d'instruction ; (iii) promouvoir l'acquisition des compétences alphabétiques à travers la fourniture de matériels de lecture (en kinyarwanda et en anglais) dans les bibliothèques et dans les salles/coins de lecture des écoles ; (iv) promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) à tous les niveaux de l'enseignement en formulant et en mettant en œuvre une politique sur les TIC en éducation ; (v) donner des incitations aux enseignants pour les motiver à rester dans la profession enseignante et à suivre une formation professionnelle comme les politiques «UMWALIMU SACCO» et «GIRA INKA MWALIMU» (une vache par enseignant) ; (vi) promouvoir la formation continue des dirigeants et des gestionnaires scolaires en leadership et gestion, ainsi que l'implication des enseignants, des parents, des enfants et de la communauté plus large dans la planification, la gestion et la responsabilisation scolaires ; (vii) introduire des programmes d'alimentation scolaire dans les écoles primaires et secondaires ; (viii) reconnaître l'importance de l'EFTP pour l'économie et la réduction de la pauvreté et lui donner une forte priorité en matière de politique et de financement.

Au niveau systémique, le gouvernement a aussi mis en place des réformes axées vers la création d'un système d'éducation et de formation tout au long de la vie. Des filières et des filets de sécurité sous la forme de possibilités alternatives d'éducation et de formation pour ceux qui ont abandonné ou n'ont pas fait d'études. Par exemple, (i) un Centre de réinsertion destiné aux élèves qui ont abandonné pour prendre en charge les anciens consommateurs de drogue dans le système scolaire ; (ii) une Politique sur l'éducation des adultes et plusieurs autres réformes éducatives comme l'introduction de l'Éducation de base de neuf ans (2009) et son extension à l'Éducation de base de douze ans (2012), et un programme d'éducation de base des adultes qui couvre les besoins d'apprentissage d'un large éventail de populations et ; (iii) la Politique sur la formation en milieu professionnel, conçue pour améliorer la qualité de la formation dans les systèmes de l'EFTP et de l'enseignement supérieur au Rwanda, en transformant les structures existantes de développement des compétences en un système dynamique basé sur la demande du marché du travail, accessible à un nombre croissant de jeunes et capable de créer les compétences, connaissances et attitudes nécessaires dans la main-d'œuvre rwandaise.

Créer un cadre juridique et organisationnel propice au continuum

Vision primordiale

Le développement socioéconomique du Rwanda est animé par la Vision 2020 qui vise à transformer le pays en une économie à revenu intermédiaire à l'horizon 2020. La Vision est sous-tendue par la conviction que si tous les Rwandais profitent des progrès du pays, la paix et l'unité suivront. La fourniture des principaux services de base comme la santé, l'éducation et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont par conséquent d'une importance primordiale. Pour réaliser les objectifs de cette Vision, les politiques suivantes ont été mises en œuvre :

La politique d'enseignement gratuit et obligatoire de 12 ans et la Politique d'éducation des adultes. La Politique d'éducation de base de 9-12 ans (912YBE) a permis à de nombreux enfants, en particulier dans les familles économiquement défavorisées, de fréquenter les écoles primaires. Elle a facilité un taux de transition rapide du primaire au secondaire, sans oublier la transition vers l'EFTP et l'enseignement supérieur.

La Politique d'éducation des adultes vise à fournir l'éducation et l'alphabétisme à tous les sous-groupes démographiques et socioéconomiques. Pour y parvenir, le gouvernement rwandais a créé le Cadre de certification de l'EFTP du Rwanda (RTQF) qui décrit les aptitudes, compétences et connaissances que les apprenants doivent acquérir à différents niveaux et leur mode d'acquisition (formel, non formel et informel). Le mécanisme de Reconnaissance des acquis de l'expérience est enraciné dans le RTQF, et son application a déjà commencé dans quelques secteurs comme le bâtiment et la construction ; il est fondé sur l'approche basée sur les compétences (ABC).

Conclusions/observations :

Le Rwanda a tous les instruments requis pour un continuum à part entière : une vision stratégique sous-tendue par des cadres juridiques et politiques, des mécanismes techniques pour intégrer les sous-systèmes et les relier à la formation et au marché du travail, et un programme de réforme de l'éducation.

SENEGAL

Introduction

Le système éducatif sénégalais a connu trois grandes réformes. Celle de 2004 qui a institué une scolarité obligatoire de 6 à 16 ans. Celle de 2015 qui vise à réviser les référentiels de formation selon l'APC, intègre l'apprentissage dans la formation professionnelle et technique (FPT) et fait de la formation une priorité des politiques publiques. Celle enfin qui développe l'accès à l'Enseignement supérieur et y renforce la dynamique éducation/économie.

Les défis majeurs du chômage des jeunes, du dividende démographique et des décrochages scolaires qui assaillent les pays africains, ne donnent d'autres alternatives que de réaliser des continuums pertinents et adaptés aux économies actuelles. Le contexte socioéconomique du Sénégal atteste à suffisance des enjeux majeurs à prendre en charge.

1. Les données de base du système éducatif

Concernant la situation globale

Les effectifs de la population scolaire ont progressé régulièrement de 2,58 millions en 2009 à 3,38 millions en 2014, soit une croissance annuelle moyenne de 5,5 %, plus importante que celle de la population sur la période (2,5%). La population scolaire par niveau est en majorité inscrite dans le cycle fondamental (80,08% de la population totale). Elle est inscrite pour 6,82% dans le secondaire général, pour 5,59% dans le préscolaire, pour 3,87% dans l'enseignement supérieur, pour 2,77% dans la formation professionnelle et, enfin, pour seulement 0,86% dans l'enseignement technique.

Concernant le niveau d'instruction de la population

En 2009, le TBS au niveau de l'enseignement primaire était de 92,5 %. Il a connu une légère progression à 93 % en 2013 avant de chuter à 82,6 % en 2014. Pour l'année scolaire 2015, le taux d'achèvement s'établit à 60,9% contre 62,5% en 2014, ceci est dû en partie au taux encore élevé des abandons (9,6%).

Le taux de transition CM2-collège a connu un accroissement progressif entre 2003/2004 et 2013/2014, en passant de 46,3% à 86,60% soit un accroissement de 40,3 % en dix ans.

En 2013-2014, la transition de la troisième au secondaire général, qui s'effectue à partir d'une moyenne de 10 sur 20, a atteint un taux de 54,9% mais une partie des jeunes est orientée vers l'EFTP. Le TBS global du secondaire est passé de 18,4 % en 2009 à 31,1 % en 2014. Le taux de réussite au baccalauréat était de 34,4 % en 2008 puis a progressé à 42,2 % en 2010. Il a chuté à 38 % de 2011 à 2013 et a encore décru à 31,8 % en 2014.

2. Les données de base en formation technique et professionnelle

Elles sont résumées dans le tableau suivant.

INDICATEURS	Reference		
	2012	2013	2014
Nombre d'apprenants issus du cycle fondamental (par sexe, niveau et filière), inscrits dans le système de FPT	3.15%	5.87 %	6.43%
Flux de nouveaux apprenants issus de l'apprentissage traditionnel enrôlés dans le dispositif de Formation professionnelle	2447	4252	7376
Effectif de travailleurs bénéficiaires de la formation continue	16282	17 521	18 761

Le nombre de jeunes passant du cycle fondamental à la FPT est passé à 6,83% en 2015 et le nombre de jeunes enrôlés dans l'apprentissage rénové est passé de 7.376 à 11.750. 33% des jeunes ont été accompagnés dans leur parcours d'insertion en 2015.

3. Les causes et remèdes de la discontinuité entre éducation/formation et pistes de réduction

Il ressort, au regard des données de base et du modèle organisationnel du système sénégalais, qu'il existe des discontinuités dans les itinéraires d'éducation et de formation des jeunes. En effet on constate que :

- moins de 3% des sortants du cycle moyen sont orientés vers la FPT ;
- 2% des nouveaux bacheliers ont été orientés vers la FPT ;
- 0.5 % des sortants du primaire ont été accueillis dans les centres de formation professionnelle ;
- 2.3% des sortants du cycle moyen ont été accueillis dans le secondaire technique ;
- 1.5% des sortants de la classe de quatrième ont été inscrits au CAP ;
- 1% de ceux qui achèvent le collège ont été inscrits au BEP et 0.4 % au BT.

Les principales causes de la discontinuité sont :

1. le faible réseau de structures de formation professionnelle ;
2. l'insuffisance de formateurs dans les secteurs porteurs de croissance
3. la lancinante question de la perception négative des populations par rapport aux métiers manuels ;
4. le faible tissu économique capable de résorber le peu d'apprenants qualifiés.
5. le système traditionnel d'apprentissage (sur le tas) reste le principal recours en raison de la persistance du faible accès à la formation professionnelle ;

6. Les priorités en matière d'enseignement ne sont pas clairement définies, avec pour conséquence une forte inadaptation aux besoins du pays, un déséquilibre entre filières, notamment scientifiques et littéraires, l'enseignement général et l'enseignement technique, une mauvaise articulation entre les cycles ou encore entre éducation formelle et éducation non formelle.

Face à cette situation, plusieurs actions portant sur la réduction de la discontinuité ont été mises en place portant notamment sur la cartographie détaillée des besoins prospectifs en qualifications de l'économie, secteur par secteur, à travers une étude menée par l'office national de la formation professionnelle (ONFP), un Plan de développement quantitatif et qualitatif de l'offre de formation technique et professionnel, dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat et prévoyant de former 30 000 CAP/BEP à partir de 2020, la mise en place de dispositifs de certification, notamment dans les métiers techniques à travers la VAE et les titres de branche, et la promotion des dispositifs de formation duale avec des entreprises notamment dans l'hôtellerie.

S'ajoutent à ces mesures, celles concernant le développement de l'apprentissage (400 000 apprentis d'ici 5 à 8 ans), la création de passerelles entre la FPT et l'enseignement supérieur, la mise en œuvre d'un plan de formation des formateurs et le développement de mesures alternatives (unités mobiles, TIC) permettant de toucher un maximum de publics.

4. Un exemple concret de continuum

Chaque année 130 000 jeunes quittent l'école entre la fin du CM2 et la classe de troisième, 30 000 quittent le lycée sans avoir obtenu le bac, et 15 000 sortent de l'enseignement supérieur sans le moindre diplôme. C'est dans un tel contexte que le dispositif de **Certificats de Spécialité** est né au Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat avec l'appui de la **Banque Mondiale (BM)** et l'**Agence française de développement (AFD)**.

Ce certificat de spécialité est un diplôme qui atteste des compétences permettant d'exercer un métier dans une durée de trois à six mois. Il est mis en œuvre par les centres de formation avec des conventions de stages entre les entreprises et les demandeurs d'emploi. Ces formations sont modulaires et se font entre l'entreprise et le centre. Ces certificats de spécialités touchent tous les jeunes. Ils sont financés par les bons d'apprentissage délivrés par le fonds de financement de la formation professionnelle. Les certificats de spécialités peuvent mener au certificat d'aptitude professionnelle.

Conclusion

Le concept de continuum doit permettre de disposer de dispositifs et parcours d'éducation et de formation innovants et pertinents. Il s'agit de créer un fil conducteur entre tous les ordres d'enseignement pour une formation tout au long de la vie. Il faut, pour cela, bâtir une politique cohérente de développement des compétences définissant les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué, aidant le secteur privé à devenir un partenaire actif de la formation et structurant offre de formation

adaptée au secteur informel avec une politique d'apprentissage renouvelée innovante et dotée de méthodologies et d'outils appropriés.

TOGO

Instantané du système éducatif et de formation

Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) a été institué en 1984. Malgré le rôle stratégique reconnu à l'ETFP par les pouvoirs publics, le nombre d'élèves qui y sont scolarisés par rapport à l'enseignement général est resté très bas : 6 élèves en ETFP sur 100 en enseignement secondaire général. Une des conséquences de cette situation est l'intégration difficile des jeunes togolais dans le monde du travail et leur maintien dans une stratégie de survie dans le cadre du secteur informel. Il s'en suit également que les parents ont l'impression que « l'école ne sert à rien ». Pour remédier à cette situation, le Gouvernement a lancé la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) ainsi que des politiques sectorielles afin de créer les conditions d'une croissance économique pro-pauvre, plus inclusive et génératrice d'emplois.

Les données de base concernant le niveau d'instruction de la population

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
<i>Taux de scolarisation brut primaire</i>	114,50%	144,49%	144,20%
<i>Taux de scolarisation net primaire</i>	86,50%	92,60%	94,30%
<i>Taux d'achèvement primaire</i>	77,70%	83,56%	85,20%
<i>Taux de transition primaire/secondaire 1</i>	74,00%	69,78%	70,10%
<i>Taux d'achèvement secondaire 1</i>	36,56%	36,65%	41,60%
<i>Taux de transition secondaire1/secondaire 2</i>	45,00%	42,50%	45,60%
<i>Taux d'achèvement secondaire 2</i>	16,32%	20,24%	17,00%
<i>Taux de transition vers l'enseignement supérieur</i>	50.83%	50.33%	40.79%

L'analyse des données met en évidence qu'environ 40% des jeunes arrivés en fin de scolarité primaire sortent du système éducatif sans pouvoir entrer dans un dispositif formel d'éducation et/ou de formation.

Les données de base concernant la formation professionnelle

Le Gouvernement a adopté en mars 2010 un Plan sectoriel de l'éducation (PSE, 2010- 2020) qui a été revisité en 2014 pour l'horizon 2025. Son but est d'accroître la contribution du secteur de l'éducation au développement du pays. Le PSE a pour point d'ancrage le fait que l'amélioration continue du niveau de productivité passe par la mise en place de dispositifs permettant d'assurer la formation initiale et continue de la main-d'œuvre. Si le METFP a la responsabilité de la formation professionnelle initiale (FPI), plusieurs autres ministères assurent avec le METFP la mise en œuvre de la formation professionnelle continue (FPC) dont les ministères de l'Education, de

la Santé, de la Fonction publique, de l'Agriculture... Le financement de la FPC dans les entreprises du secteur formel et informel est assuré par le FNAFPP (Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement professionnel).

<i>Années</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
<i>Effectifs</i>	<i>30 167</i>	<i>32 694</i>	<i>35 484</i>	<i>30 755</i>	<i>33 835</i>

Les effectifs de l'ETFP évoluent de manière irrégulière en comparaison avec ceux de l'enseignement général. Seulement 6 élèves sur 100 fréquentent l'ETFP. Malgré cela, le taux d'élèves en ETFP sur 100 000 habitants est passé de 415 en 2007 à 592 en 2014. Il existe, à côté de l'ETFP, un apprentissage traditionnel qui représente, selon le recensement de 2010, 5,9% de la population active (15-64 ans) soit 135 240 apprentis et un apprentissage traditionnel rénové qui reste stable depuis 2010 en formant plus ou moins 600 apprentis par an. Le temps d'entrée des jeunes diplômés dans un premier emploi est d'environ 13 mois et le nombre de jeunes, ni à l'école, ni en formation, ni au travail, est de 27% pour les 15/24 ans et de 20% pour les 15/35 ans avec une surreprésentation des jeunes citadins.

Comment réduire la discontinuité entre éducation et formation au bénéfice des jeunes ?

La discontinuité entre éducation et formation est réelle au Togo. Elle est liée à plusieurs facteurs dont l'accès et la qualité de la formation. Les raisons en sont les coûts unitaires élevés, le sous-financement du secteur, l'inexistence des référentiels et répertoires des métiers, la faible diversification des filières de formation et l'absence de communication sur l'ETFP. De même il n'existe ni cadre national de certification (CNC), ni validation des acquis de l'expérience (VAE). S'ajoute à cela le manque d'enseignants qualifiés et le faible niveau de formation des artisans de l'apprentissage traditionnel.

Pour remédier à cette situation, le système prévoit à l'horizon 2025 de prendre les mesures suivantes :

- Augmenter significativement le nombre d'apprenants par la création notamment de 10 établissements ;
- Rééquilibrer l'offre de formation en la réorientant vers la formation agricole et rurale, les formations industrielles, en accordant la priorité aux formations professionnelles et aux formations courtes et de type dual ;
- Améliorer l'insertion des diplômés notamment par la stimulation de la création d'entreprises, la création d'incubateurs d'entreprises et le développement de formations professionnelles d'insertion ;
- Mettre en œuvre un système d'apprentissage intégral et créer un « centre national d'apprentissage de métiers et de création d'entreprises » mettant en

œuvre la FPI, la FPC, l'apprentissage de type dual et la formation courte d'insertion ;

- Mettre en place un système pérenne de suivi des diplômés ;
- Renforcer la capacité de mobilisation des ressources financières avec une augmentation du budget de l'ETFP de 6,1 à 8,2% du budget de l'éducation.

Comment instituer le continuum en donnant accès à l'éducation et à la formation à tous tout au long de la vie.

Vu que différents ministères s'occupent de la formation continue ou de l'alphabétisation fonctionnelle, il importe de créer une coordination au niveau interministériel pour assurer au maximum un accès de tous à la formation.

Comment établir un continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences ?

Il n'existe pas pour le moment de Cadre national de Certification (CNC). La mise en place du CNC est souhaitable. Elle exigera la refonte des programmes selon l'approche par compétences et la formalisation des qualifications des formateurs. Elle suppose la mise en œuvre de tout un processus d'institutionnalisation, de régulation et de mise aux normes qui favorisera une formation plus efficace et de qualité.

Conclusions

L'amélioration du continuum exige impérativement la mise en applications des dispositions suivantes :

- L'augmentation du budget de l'ETFP ;
- L'implication accrue du secteur privé dans les processus de formation ;
- Un soutien accru de la coopération internationale ;
- Des partenariats et jumelages internationaux dans le cadre de la coopération décentralisée ;
- Une part d'autofinancement de l'ETFP par les établissements au moyen de prestations de services appropriées ;
- Une promotion au plan national de l'image du sous-secteur de l'ETFP.

TUNISIE

Instantané du système éducatif et de formation

La Tunisie a mené ces deux dernières années des réformes successives de ses systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur dans le but de mettre à niveau l'offre de formation, d'en améliorer la qualité et d'ouvrir à une large population d'enfant et de jeunes les services de l'éducation. Ces réformes ont permis d'accroître les taux de scolarisation des jeunes de 6 à 16 ans. Ces taux ont avoisiné les 94% en 2015 sans toutefois pouvoir empêcher le phénomène du décrochage scolaire qui a atteint, en 2012, 9.6% des élèves du collège et 11.2% des élèves du secondaire (voire 11.9% en 2014). Les réformes ont également permis d'augmenter l'offre de formation (100 000 places par an) bien que le décrochage soit resté important (34% des élèves). L'absence de passerelles entre les systèmes d'éducation, de formation et d'enseignement supérieur compte parmi les entraves d'un bon rendement interne des trois sous-systèmes et est considérée comme une des causes du décrochage et de l'abandon.

Données de base sur les niveaux d'instruction de la population tunisienne

Evolution du taux de scolarisation net par tranche d'âge (%);

	2005/2006			2015/2016		
	garçons	filles	Total	garçons	filles	Total
Enfants 6 ans	98.9	99.0	99.0	99.5	99.5	99.5
Tranche d'âge 6-11ans	97.0	97.1	97.1	99.0	99.2	99.1
Tranche d'âge 6-16 ans	89.8	90.8	90.3	93.1	95.7	94.3
Tranche d'âge 12-18 ans	72.6	77.7	75.1	76.7	85.9	81.2

Taux d'achèvement enseignement primaire, préparatoire et secondaire (%)

	2004/2005			2014/2015		
	primaire	collège	secondaire	primaire	collège	secondaire
promus	92.5	70.4	69.3	98.93	76.1	69.4
Redoublants	5.9	18.7	18.0	0.03	14.7	17.8
Abandons	1.7	10.9	12.7	1.04	9.2	12.8

Le taux de transition vers l'enseignement supérieur est passé de 69,2% en 2010 à 43% en 2015.

Données de base en Formation Technique et Professionnelle (FTP)

Nombre global de jeunes en formation professionnelle : ils représentent 5,6% des jeunes de la tranche d'âge des 15/24 ans soit 98 000 jeunes en 2015. Ce nombre a diminué de 2011 à 2015 notamment par manque d'attraction des jeunes pour les spécialités agricoles, le bâtiment et les spécialités de l'artisanat, en raison également de l'arrêt des formations dans les centres publics en restructuration et de l'abandon des jeunes en cours de formation.

Nombre de jeunes formés en résidentiel, en alternance, en apprentissage traditionnel et en apprentissage rénové : sur 98 094 jeunes formés en 2015, 30 122 ont été formés en résidentiel, 42 348 en alternance, 7 300 en apprentissage rénové et 18 325 en apprentissage traditionnel.

Taux de jeunes ni à l'école, ni en formation, ni au travail (les NEET) : le nombre de ces jeunes s'élève à 933.555 et leur taux représente 32,2%. Le taux des femmes de cette catégorie (42,2%) est plus élevé que celui des hommes (22,5%).

La déscolarisation et le décrochage dans les cycles de l'éducation

La déscolarisation touche un nombre important de jeunes : 7% des jeunes entre 5 et 14 ans ne sont pas scolarisés et 5,3% d'entre eux encourent un risque de déscolarisation en primaire et au collège. Le taux de décrochage est particulièrement important au secondaire où il est passé de 9,6% en 2000 à 11,2% en 2012. Les décrocheurs sont plutôt issus des familles à revenus limités, des zones rurales et des régions situées à l'intérieur du pays. Les décrocheurs sont plutôt âgés et d'un faible niveau d'éducation.

Les raisons du décrochage en éducation. Elles sont liées à un problème de gouvernance de l'école (trop centralisée), d'offre (absence de préscolarisation et de qualité d'accueil en milieu rural) et de qualité de l'enseignement et de la vie scolaire (manque de formation pédagogique des enseignants et absence d'un encadrement culturel et social).

Les raisons du décrochage en formation professionnelle.

Le taux de décrochage avoisine les 33% quel que soit le niveau de formation. Il est d'autant plus important que les jeunes sont âgés, de genre masculin et proviennent de familles d'un niveau social peu élevé. Près d'1 jeune sur 5 n'a jamais assisté aux cours et près de 1 jeune sur 5 abandonne durant les six premiers mois. Les raisons invoquées sont liées au fait d'avoir trouvé un emploi (environ 1 jeune sur 4) ou à des difficultés financières (environ 1 jeune sur 2). 32,3% des décrocheurs s'insèrent immédiatement dans le marché du travail et 14, 4% reviennent en formation professionnelle.

Raisons de l'abandon des inscrits en formation professionnelle

Formation	Comportement	Finances	Emploi	Environnement	Stage	Autre
43.4	38.5	31.1	23.6	20.9	12.2	20.2

ONEQ 2011 : Le décrochage de la formation professionnelle en Tunisie (Raison et parcours professionnels)

Mécanismes et stratégies mises en place pour réduire la discontinuité entre éducation et formation et instituer des continuums entre les sous-systèmes éducatifs.

Les mesures actuelles et futures pour la remédiation au décrochage et à la déscolarisation dans le système de l'éducation. Le plan quinquennal 2016-2020 a inscrit la lutte contre l'échec et l'abandon scolaire comme un objectif stratégique de la réforme de l'éducation. Il vise notamment à atteindre les résultats suivants :

- L'encadrement des jeunes en risque de déscolarisation est amélioré ;
- Les mécanismes de réintégration des décrocheurs du système éducatif et de formation sont fonctionnels ;
- Les règlements intérieurs des établissements scolaires et les mesures disciplinaires sont révisés en faveur d'une stratégie de prévention et de traitement curatif du décrochage.

Les mesures actuelles et futures pour la remédiation au décrochage dans le système de formation professionnelle. La stratégie de réforme du dispositif national de formation professionnelle a été déclinée en projets et intégrée au plan quinquennal 2016-2020. Ont été prévues la mise en place d'un programme national de formation et d'intégration des décrocheurs, la création et la mise en place d'un centre national pour la réinsertion des décrocheurs ainsi que le développement des mesures concernant :

- l'orientation professionnelle ;
- l'attractivité des établissements ;
- le développement de l'ingénierie de formation et de la didactique ;
- l'instauration d'un dispositif de formation des formateurs aux métiers de la formation professionnelle.

Les mesures instituant un véritable continuum entre les dispositifs de formation, d'éducation et d'enseignement supérieur. Elles concernent essentiellement :

- la mise en place d'une Instance Nationale de développement des ressources humaines ;
- l'ajustement de la pyramide des qualifications ;
- le développement des capacités de formation en harmonie avec les cartes régionales scolaires ;
- la mise en place d'un système d'habilitation des structures et des établissements de formation ;
- et l'adoption d'un mécanisme de passage effectif entre les trois sous systèmes d'éducation, formation et enseignement supérieur.

Conclusion

La sortie précoce du système scolaire et la discontinuité des itinéraires d'éducation et de formation des jeunes sont perçues comme un facteur de perte des acquis scolaires. Elle favorise ainsi le retour à l'analphabétisme et réduit la capacité des jeunes à acquérir les connaissances et les compétences leur permettant d'accéder au marché du travail. Elle correspond également à un coût social et financier très élevé. Cette situation ne peut être dépassée que par l'instauration d'une complémentarité entre éducation et formation professionnelle et par la mise en place de passerelles entre les sous-systèmes éducatifs, dont la mise en place de mécanismes de professionnalisation et d'apprentissages formels, non formels ou informels.

RÉSULTATS DU SÉMINAIRE DES EXPERTS

RÉSULTATS DU SÉMINAIRE DES EXPERTS

Le séminaire s'est déroulé du 07 au 09 novembre 2016, à Abidjan. Il a réuni des experts de 18 pays, le Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation des Ministres en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), des représentants des établissements publics ivoiriens d'EFTP ainsi que les représentants du secteur privé et d'autres instances impliquées dans la formation et le financement de la formation professionnelle. Les personnes ressources et les consultants travaillant pour le PQIP-DCTP ont fourni l'appui technique et facilité les délibérations.

En termes d'objectifs, le séminaire visait à donner la possibilité aux experts de différents pays de se réunir afin de : (i) partager leurs expériences nationales ; (ii) d'apprendre des autres ; (iii) et de contribuer à l'élaboration du programme de la Conférence ministérielle 2017. Plus précisément, les résultats suivants étaient escomptés du séminaire :

- Identifier 4 ou 5 programmes/pratiques de développement des connaissances et des compétences mis en œuvre par les pays participants et favorisant un véritable continuum entre l'éducation et la formation ;
- Élaborer en commun des stratégies sur les méthodes possibles pour renforcer ces dispositifs au niveau national et les mutualiser au sein du cadre de coopération inter-pays fourni par le PQIP-DCTP ;
- Formuler des recommandations pour promouvoir et mettre à l'échelle ces programmes/pratiques qui alimenteront le programme de la Conférence ministérielle 2017.

Il convient de noter que le séminaire a été ouvert officiellement par S.E. **M. Paul Koffi KOFFI**, Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Côte d'Ivoire, et leader du PQIP-DCTP pour l'Afrique. Dans son discours, il a souligné les principaux défis que le séminaire tentait d'aborder. Il a indiqué que dans son pays quelque 1,9 million de jeunes sont actuellement en dehors du système scolaire formel (43 % des enfants de 6 à 16 ans). Cette situation a conduit le gouvernement de la Côte d'Ivoire à formuler et à mettre en œuvre une politique qui rend la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Il a également indiqué que des comités interministériels ont été mis en place et mènent actuellement une réflexion sur les méthodes permettant de donner accès à un socle minimal de connaissances et de compétences à tous les segments de la population. Il a ajouté que la reconnaissance et la validation de tous les moyens de développement et d'acquisition des savoir-faire et des compétences étaient nécessaires pour offrir à chaque citoyen une chance égale de poursuivre sa quête de connaissances et de compétences.

Méthodologie utilisée par le séminaire et questions directrices

Le séminaire a été structuré en deux sessions distinctes : un colloque et un atelier. Il a tenté de fournir des réponses approfondies aux trois questions qui sont au centre du continuum éducation-formation :

1. Quelles politiques et stratégies faut-il mettre en place pour réduire les taux d'abandon à la fin du cycle primaire ou dans les trois ou quatre premières

années du cycle secondaire (collège) de façon à ce que chaque jeune ait la possibilité de rester à l'école, d'accéder à une formation ou de trouver du travail ?

2. Comment créer des possibilités d'éducation de base ou de formation professionnelle pour les enfants non scolarisés ou ayant abandonné l'école et d'accroître ainsi leurs chances de gagner décemment leur vie ?
3. Comment initier les réformes qui valorisent et certifient toutes les formes et modalités de l'apprentissage scolaire et professionnel et permettre l'accès le plus large aux différentes formes de connaissances et de compétences dans une perspective tout au long de la vie ?

Le colloque

Le colloque a consisté en une série de présentations, suivies de discussions. Le principal objectif du colloque était de présenter et de discuter le concept de continuum éducation-formation, ses dimensions théoriques et ses implications opérationnelles. Les présentations ont donc commencé par un examen complet de l'expérience ivoirienne pour conceptualiser, formuler et mettre en œuvre des politiques axées vers la réalisation d'un véritable continuum éducation-formation.

La présentation ivoirienne a cité les efforts faits par les gouvernements pour accroître l'accès à l'éducation et à la formation ainsi que la rétention des apprenants dans le système. L'une des principales stratégies utilisées par la Côte d'Ivoire est l'utilisation des programmes d'éducation non formelle et des cours d'alphabétisation pour réduire la fracture entre les enfants non scolarisés et le système formel de l'éducation. À travers ces programmes, plus de 20 000 enfants ont été intégrés dans les écoles primaires formelles. La Côte d'Ivoire a également lancé une initiative visant à intégrer progressivement les écoles confessionnelles islamiques dans le système formel. Il reste cependant beaucoup à faire pour créer un véritable continuum capable d'offrir des possibilités d'apprentissage et de formation à l'énorme pourcentage de jeunes (43 %) qui ne sont pas scolarisés ni inscrits dans aucun système de formation.

S'appuyant sur la présentation ivoirienne, les personnes ressources ont présenté les questions clés soulevées par la revue de la littérature et elles se sont servies des conclusions et des leçons spécifiques tirées de l'analyse des rapports nationaux (voir la synthèse dans la section précédente) pour expliquer la nécessité d'aborder les discontinuités majeures qui minent le développement de l'éducation en Afrique. Elles ont également souligné la nécessité d'apprendre des expériences au sein de la région Afrique pour construire de véritables continuums éducation-formation à travers l'utilisation de mécanismes comme les Cadres Nationaux de Certification (CNC) et la reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) pour créer des filières entre les différents sous-systèmes des systèmes d'éducation et de formation.

Les discussions qui ont suivi ont tenté de définir le concept de continuum éducation-formation tant en ce qui concerne les défis posés par les discontinuités et les réformes nécessaires pour les relever qu'en ce qui concerne les travaux techniques complexes nécessaires pour construire le continuum en créant des filières, afin de permettre aux jeunes qui n'ont aucune instruction ou un faible niveau d'éducation de

base et à ceux qui n'achèveront pas leur scolarité de trouver des voies/possibilités de formation susceptibles de les conduire à un travail.

Une présentation sur le suivi de la Conférence ministérielle de Kigali portant sur la *Promotion de l'investissement des pays africains dans l'acquisition des savoir-faire et des compétences par les formateurs et les entrepreneurs* a indiqué un lien important entre le thème actuel et le précédent, car la formation des formateurs et des entrepreneurs est une condition clé pour un véritable continuum éducation-formation. Même si la coordination du PQIP-DCTP a reçu très peu de rapports nationaux sur ce sujet, l'analyse préliminaire de ceux qui ont été envoyés montre qu'il existe quelques projets en cours de mise en œuvre au Bénin, au Burkina Faso, au Tchad, au Ghana, au Niger et au Rwanda pour développer et améliorer les capacités des formateurs et des entrepreneurs. Les quatre domaines suivants doivent faire l'objet d'une étude complémentaire (recherche) et être traités :

- Les cadres conceptuels et pratiques de formation des formateurs et des entrepreneurs en relation avec le continuum éducation et formation ;
- La formation informelle dans, et par, les entreprises du secteur informel ;
- Le rôle du DCTP dans la formation des enseignants de l'éducation formelle ;
- Le continuum éducation-formation dans le monde du travail et la formation.

Le colloque s'est conclu par une présentation sur le projet novateur d'apprentissage traditionnel mis en œuvre avec, et en Afrique de l'Ouest. Le principal objectif de ce projet est d'apporter une modification au paradigme du DCTP, selon laquelle un modèle d'apprentissage renouvelé avec un financement durable serait mis en œuvre et principalement financé par les entreprises et les établissements de formation professionnelle. Les résultats escomptés de ce projet incluent une composante de plaidoyer pour convaincre les décideurs politiques d'accorder une responsabilité accrue aux entreprises et aux établissements de formation professionnelle et la restructuration des systèmes de façon à leur permettre de certifier les compétences acquises. Le nouveau modèle implique les étapes suivantes : (i) les programmes scolaires et les programmes indicatifs de formation sont adaptés à chaque métier spécifique (la liste des métiers devra être élargie) ; (ii) on délivre aux candidats-apprentis un passeport de « formation » pour la certification ; (iii) un processus de formation, qualification et reconnaissance des employeurs est mis en place pour obtenir les titres et les qualités de maître-artisan, maître d'apprentissage et formateur ; (iv) des principes directeurs pour l'évaluation et la certification de chaque métier sont élaborés ; et (v) la formation en entreprise est réglée par les commandes et les demandes faites par le marché du travail.

La session des groupes de travail

Les participants ont été divisés en trois groupes de travail pour analyser les discontinuités actuelles affectant le continuum dans leurs pays et invités à formuler des solutions/stratégies pour améliorer la situation actuelle. Chaque groupe devait aborder les cinq questions/stratégies suivantes :

1. Une réforme pour intégrer les savoir-faire et les compétences des programmes scolaires de l'éducation de base appropriés aux besoins socioéconomiques de la société ;

2. Un mécanisme pour assurer une entrée réussie dans les systèmes de formation professionnelle après l'éducation de base ;
3. Un système formel ou non formel de remise à niveau permettant, après un abandon prématuré, de réintégrer le système scolaire formel ;
4. Un type renouvelé d'apprentissage pour consolider les résultats d'apprentissage de ceux qui ont quitté l'éducation de base tout en conduisant vers une formation permettant d'accéder à une qualification reconnue ;
5. Programme scolaire mixte : intégrer les compétences préprofessionnelles ou professionnelles dans les programmes scolaires de l'enseignement secondaire (collèges et lycées), ou les universités.

On a demandé aux trois groupes d'identifier une réforme prometteuse au titre des cinq questions/stratégies citées précédemment. Il peut s'agir de réformes/stratégies en cours ou prévues qu'ils soumettront à leurs gouvernements respectifs. Le tableau suivant a été produit par les participants :

Pays	Questions/Stratégies choisies	Description de la stratégie/réforme
BÉNIN	Question/Stratégie 4 : Un type renouvelé d'apprentissage pour consolider les résultats d'apprentissage de ceux qui ont quitté l'éducation de base tout en conduisant vers une formation permettant d'accéder à une qualification reconnue.	Système d'apprentissage traditionnel rénové dans les centres de formation professionnelle ou sur le lieu de travail en entreprise et en atelier.
CÔTE D'IVOIRE	Question/Stratégie 3 : Un système formel ou non formel de remise à niveau permettant, après un abandon prématuré, de réintégrer le système scolaire.	« Classes filières » non formelle et formelle en cours d'expérimentation avec le ministère de la Formation technique et professionnelle.
TOGO	Question/Stratégie 4 : Un type renouvelé d'apprentissage pour consolider les résultats d'apprentissage de ceux qui ont quitté l'éducation de base tout en conduisant vers une formation permettant d'accéder à une qualification reconnue.	Réformer le système de la formation professionnelle par l'introduction de l'apprentissage (modèle de l'ALTERNANCE).
BURKINA FASO	Question/Stratégie 4 : Un type renouvelé d'apprentissage pour consolider les résultats d'apprentissage de ceux qui ont quitté l'éducation de base tout en conduisant vers une formation permettant d'accéder à une qualification reconnue.	Programmes d'apprentissage et de formation pour les artisans.
MAROC	Question/Stratégie 5 : Programme scolaire mixte : intégrer les compétences préprofessionnelles ou professionnelles dans les programmes scolaires de l'enseignement secondaire (collèges et lycées), ou les universités.	
RDC	Question/Stratégie 5 : Programme scolaire mixte : intégrer les compétences préprofessionnelles ou professionnelles dans les	Création d'unités de formation et d'emploi.

Pays	Questions/Stratégies choisies	Description de la stratégie/réforme
	programmes scolaires de l'enseignement secondaire (collèges et lycées), ou les universités.	
MALI	Question/Stratégie 1 : Une réforme pour intégrer les savoir-faire et les compétences des programmes scolaires de l'éducation de base appropriés aux besoins socioéconomiques de la société.	Promotion de Centres d'éducation pour le développement destinés aux enfants et aux jeunes non scolarisés et à ceux qui ont abandonné l'école.
MAURICE	Question/Stratégie 3 : Un système formel ou non formel de remise à niveau permettant, après un abandon prématuré, de réintégrer le système scolaire.	Remise à niveau formelle et non formelle pour permettre aux personnes non scolarisées d'entrer dans la vie économique/marché du travail.
TCHAD	Question/Stratégie 2 : Un mécanisme pour assurer une entrée réussie dans les systèmes de formation professionnelle après l'éducation de base.	Créer des filières entre l'éducation de base et la formation professionnelle (CNC).
KENYA	Question/Stratégie 5 : Programme scolaire mixte : intégrer les compétences préprofessionnelles ou professionnelles dans les programmes scolaires de l'enseignement secondaire (collèges et lycées), ou les universités.	Intégrer l'EFP dans le secondaire (déjà en place).
GHANA	Question/Stratégie 2 : Un mécanisme pour assurer une entrée réussie dans les systèmes de formation professionnelle après l'éducation de base.	Introduction du Cadre National de Certification de l'EFTP.
TUNISIE	Question/Stratégie 4 : Un type renouvelé d'apprentissage pour consolider les résultats d'apprentissage de ceux qui ont quitté l'éducation de base tout en conduisant vers une formation permettant d'accéder à une qualification reconnue.	Programme d'apprentissage renouvelé.
SÉNÉGAL	Question/Stratégie 4 : Un type renouvelé d'apprentissage pour consolider les résultats d'apprentissage de ceux qui ont quitté l'éducation de base tout en conduisant vers une formation permettant d'accéder à une qualification reconnue.	
CAMEROUN	Question/Stratégie 4 : Un type renouvelé d'apprentissage pour consolider les résultats d'apprentissage de ceux qui ont quitté l'éducation de base tout en conduisant vers une formation permettant d'accéder à une qualification reconnue.	
MADAGASCAR	Question/Stratégie 3 : Un système formel ou	

Pays	Questions/Stratégies choisies	Description de la stratégie/réforme
	non formel de remise à niveau permettant, après un abandon prématuré, de réintégrer le système scolaire.	

LES ANNEXES

ANNEXE 1 : Canevas des Rapports Pays 2016

Introduction : les diverses acceptions et compréhensions de la thématique au niveau national

Partie 1 : les données de base concernant le niveau d’instruction de la population

- *taux de scolarisation brut EPT ;*
- *taux de scolarisation net EPT ;*
- *taux d’achèvement EPT ;*
- *taux de transition vers l’enseignement secondaire ;*
- *taux de transition vers l’enseignement supérieur ;*

Partie 2 : les données de base concernant la formation professionnelle/DCTP

- *taux de scolarisation EFTP ;*
- *taux de scolarisation EFTP résidentiel ;*
- *taux (nombre) de jeunes formés en apprentissage traditionnel ;*
- *taux (nombre) de jeunes formés en apprentissage traditionnel rénové ;*
- *taux (nombre) de jeunes professionnalisés en situation de travail ;*
- *taux de jeunes ni à l’école, ni en formation, ni au travail.*

Partie 3 : comment réduire la discontinuité entre éducation et formation au bénéfice des jeunes

Il ressort au regard des données de base, que la plupart des pays connaissent une sortie précoce du système scolaire et une discontinuité dans les itinéraires d’éducation et de formation des jeunes. Il s’agit dans cette partie de diagnostiquer les principales causes de cette discontinuité ainsi que les politiques et pratiques en cours pour y remédier.

- **Les causes de la discontinuité** : elles peuvent être liées :
 - *au manque de qualité de l’enseignement et des enseignants ;*
 - *aux conditions matérielles d’accueil des jeunes ;*
 - *à la distance qui existe entre le contenu de l’enseignement et les réalités économiques et sociales ;*
 - *au manque d’articulation entre les sous-secteurs du système éducatif...*

Il s’agira pour chaque pays de diagnostiquer les situations les plus critiques et d’analyser les causes les plus directes de la discontinuité.

- **Les pratiques en cours de prévention et de remédiation** : chaque pays est conscient des effets négatifs que provoquent la sortie précoce des jeunes du système éducatif ou leur abandon en cours de scolarisation et propose ou essaie de concevoir des voies diversifiées d’éducation et formation. Il s’agira de lister ces voies alternatives et de rapidement les décrire. Elles peuvent concerner :
 - *des initiatives de type « enseignement post-primaire » liant scolarisation et préprofessionnalisation ;*

- *des passerelles permettant le passage de l'EPT vers l'apprentissage traditionnel ou rénové ;*
- *des formes d'alphabétisation fonctionnelle pour des élèves sortis précocement de l'EPT ;*
- *des formations d'insertion qualifiantes ;*
- *des activités communautaires d'éducation-formation-insertion (milieu rural)*

Chacune des voies devra être analysée selon les premiers résultats atteints ou les attentes de résultats si elle est en voie de mise en œuvre.

Partie 4 : comment instituer le continuum en donnant accès à l'éducation et à la formation à tous tout au long de la vie

Si le concept de continuum vise d'abord et avant tout les parcours d'éducation et de formation des jeunes en âge de scolarisation, il désigne de plus en plus le droit acquis de tout adulte à continuer à s'éduquer et se former. Cette acception du concept, qui a été popularisée par les grandes organisations internationales dès la fin des années 1960, a une double signification en Afrique. Elle vise d'abord à donner à la population, qui n'a pas été alphabétisée, la possibilité à pouvoir accéder à un socle minimum de connaissances et de compétences tout au long de leur vie personnelle et professionnelle et donc à dépasser l'absence de scolarisation. Elle a ensuite pour objectif et utilité de permettre à la population active, scolarisée et formée, de s'adapter continuellement aux évolutions des métiers et des emplois et ainsi de maintenir sinon d'améliorer les conditions et opportunités de leur employabilité.

Le rapport pays devra à ce niveau analyser et rendre compte des dispositifs et parcours d'éducation et de formation mis en place pour :

- *Alphabétiser de manière fonctionnelle les populations actives déscolarisées ou qui ont perdu leurs acquis scolaires ;*
- *Donner accès aux familles notamment en milieu agricole et rural à des programmes et dispositifs éducatifs diversifiés de qualité ;*
- *Améliorer le niveau d'éducation et de formation des adultes sous-scolarisés ;*
- *Former à une meilleure pratique du métier (compétences de base et compétences spécifiques) les salariés des entreprises formelles ;*
- *Elever le niveau de connaissances et de compétences :*
 - *des artisans, agriculteurs et entrepreneurs du secteur informel ;*
 - *des apprentis de l'apprentissage traditionnel ;*
 - *des jeunes qui acquièrent leurs compétences techniques et professionnelles en situation de travail.*

Il devra notamment analyser la manière dont les établissements publics et privés évoluent pour prendre en compte les demandes de connaissances et de compétences de l'ensemble des populations qui n'ont pas eu accès à un socle minimum de connaissances et de compétences.

Partie 5 : comment établir un continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences ?

Cette approche concerne plus précisément la discontinuité ou rupture qui existe dans le champ éducatif entre les modes formels, non formels et informels d'acquisition de connaissances et de compétences. Elle présuppose que les pays dépassent le concept d'EFTP qui vise à valoriser principalement sinon exclusivement les connaissances et compétences acquises dans les établissements formels et passent au concept de développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP). Elle prend en compte le fait que les connaissances et compétences s'acquièrent également à travers l'apprentissage traditionnel informel, la formation non-formelle ou la mise en situation professionnelle. Le rapport pays devra à ce niveau rendre compte et évaluer des politiques et pratiques mises en œuvre pour :

- *établir le droit de tous à une certification des connaissances et compétences acquises quels que soient leurs modes d'acquisition ;*
- *mettre en œuvre un cadre national de certification incluant les dispositions suivantes :*
 - *une ingénierie de certification basée sur la reconnaissance effective des compétences acquises et non des seuls acquis de la formation. Est-elle intégrée dans la démarche APC ?*
 - *des dispositifs de validation des acquis de l'expérience à destination des actifs du secteur formel et informel. Existe-t-il des dispositifs de VAE mis en œuvre et, si oui, de quelle manière et au bénéfice de qui ?*
 - *des niveaux de certifications permettant, hors système de formation formelle, de reconnaître le niveau professionnel des employés et maîtres d'apprentissage de l'apprentissage traditionnel. Si ces niveaux existent, quelle en est la valeur et qui en bénéficie ?*
 - *de créer des équivalences et des passerelles entre les certifications du système d'éducation et du système de formation. Quelle est aujourd'hui la valeur des certifications professionnelles par rapport aux diplômes de l'enseignement général et donnent-elles droit à accéder notamment à l'enseignement secondaire et supérieur ?*
- *certifier les connaissances et compétences acquises à tous les âges de la vie. Existe-t-il de telles possibilités ?*

Conclusion

Chaque rapport pays décrira en conclusion un dispositif ou un parcours d'éducation et de formation qui parait le mieux illustrer, au plan national, le concept de continuum d'éducation et de formation.

Chaque rapport fera également l'état le plus actuel des mesures envisagées pour concrétiser dans un proche futur un tel continuum.

ANNEXE 2 : Documents et publications du PQIP/DCTP

Prière de suivre le lien suivant sur la page Web de l'ADEA :
<http://www.adeanet.org/pqip-dctp>